51e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 4 25 JANVIER 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Edition complète . . . . 18 fr. Edition partielle. . . . . 12 fr.	ETRANGER — Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 7 décembre 1933.

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du 1er *Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 3 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues ». — I. Fréquence des idées révolutionnaires chez les jeunes d'aujourd'hui ; la révolution qu'ils rêvent : une révolution d'ordre, 49. — II. Jugement de Daniel-Rops sur la crise mondiale actuelle ; les trois menaces : la guerre, la révolution, la faim, 50. — III. Les causes profondes : inflation des valeurs matérielles, dévalorisation de l'esprit, 53. — IV. Un pays qui croit avoir franchi le tournant. Déclaration du P Gemelli sur l'état actuel de l'Italie, 57. — V. Trois exemples : régime du mariage, de l'école, de l'action catholique en Italie, 59. — VI. Contre-épreuve : les lamentations du sénateur-philosophe Gentile sur la désertion de l'idéalisme philosophique et la conversion au catholicisme d'une bonne partie de la jeunesse italienne, 62.

Liturgie. — Consultations diverses, 64.

PRÉDICATION

Courtes instructions sur le Symbole. — XXX. La Passion : institution du Mémorial, 49.

Carême sur la Rédemption. — V. La Corédemptrice aux côtés du Rédempteur, 51. — VI. Notre communion au Rédempteur, 54.

Explication du Catéchisme. — *27e Leçon :* Le 3e commandement, 57.

Les fêtes de l'Eglise. — XXXV. Les mystères du Jeudi Saint, 60. — XXXVI. Les cérémonies du Jeudi Saint, 61. — XXXVII. La messe du Jeudi Saint, 63.

Nous prions instamment nos abonnés de vérifier sans retard leur collection de l'année 1933, comme s'ils voulaient la donner tout de suite à la reliure. De la sorte, s'il leur manque quelque fascicule de la *Doctrine* ou de la *Prédication*, ils nous le réclameront et nous pourrons le remplacer beaucoup plus sûrement que dans six mois.

PETIT COURRIER

Q. — Quels auteurs *français* me conseillez-vous pour traiter la conférence suivante : « La Science humaine du Christ. 1° Le Christ a-t-il joui pendant sa vie mortelle de la vision béatifique ? 2° Le Christ a-t-il reçu de Dieu une science infuse ? 3° Le Christ a-t-il eu des connaissances acquises ? Et peut-on dire qu'il y ait eu chez lui de l'ignorance ? »

R. — Quelques indications dans le *Dict. de Théol. cathol.*, art. *Jésus-Christ*, t. VIII, col. 1273-1274 (cf. art. *Agnoètes*, t. I, col. 586-596) ; — Hugon, O P., *Le Mystère de l'Incarnation*, 4e partie, ch. 2, Paris, Téqui ; — Mgr Chollet, *La psychologie du Christ*, ch. 3-5 Paris, Lethielleux ; — Schwalm, O P., *Le Christ d'après S. Thomas d'Aquin*, ch. 4, Lethielleux ; — Th. Pègues, O. P., *Commentaire littéral de la Somme théologique*, t. XV, p. 280-341, Téqui ; — Ch.-V. Héris, O. P., *Le Verbe incarné*, trad. de la *Somme théol.*, édit. de la « Revue des Jeunes », notes 42 56, Paris, Desclée ; — F. Claverie, O. P., *La Science du Christ*, dans la *Revue thomiste*, 1908, p. 385 410 ; 1909, p. 56-78 ; 1910, p. 766-779 ; 1911, p. 302-313 ; — Hugon, O P., *Le décret du Saint-Office touchant la science de l'âme du Christ*, dans la *Revue thomiste*, 1918, mai juin, p. 105-110 ; — *Ami* du 12 juin 1919, p. 869-875.

Au point de vue de la théologie scripturaire et positive, consultez surtout : J. Lebreton, *Les Origines du Dogme de la Trinité*, t. I, 6e édition, Paris, Beauchesne, p. 559 590 ; — Labauche, *Leçons de théologie dogmatique*, t. I, p. 254 sq., Paris, Bloud.

Q. — Quels ouvrages consulter pour traiter la conférence suivante : « Education et Instruction. Indiquer les différences établies par l'usage entre les deux termes. Dire si l'on peut éduquer sans instruire, et instruire sans éduquer » ?

R. — Tout d'abord, relisez deux articles du « Vieux Moraliste » (Mgr Deshayes) dans l'*Ami* 1909, p. 97-101 et 193-198 ; — puis : F. Brunetière,

Education et Instruction, **dans les** *Questions Actuelles* (Paris, Bonne Presse, t. XXVIII, p. 57 62); — Chan. Duballet, *La Famille, l'Eglise et l'Etat dans l'éducation*, ch. I ; — P. Coulet, S. J., *L'Eglise et le Problème de la Famille*, Paris, Spes, t. IV et V ; — O. Lemarié, Petite bibliothèque d'éducation : I. *La Formation de la Conscience ;* II. *La Formation de l'Intelligence ;* III. *La Formation de la Volonté*, éditions « Mariage et Famille », 86, rue de Gergovie, Paris 14e (voir *Ami* 1931, p. 271) ; — etc.

Q. — Vieil abonné à l'*Ami*, j'ai cherché en vain dans ma collection de plus de 40 ans une réponse à la question qu'un jeune prêtre m'a posée.

Il s'est fait poser un dentier à la mâchoire supérieure. Il voudrait savoir s'il peut garder son appareil pour célébrer la messe et communier.

Je lui ai répondu qu'il ne faisait pas de doute que l'appareil devait être enlevé, à cause du danger d'adhérence de la Sainte Hostie au palais artificiel. Ai-je bien répondu ?

R. — Nous avons donné une réponse toute différente en 1919, p. 1152 : « Vous pouvez user de votre ratelier exactement comme vous le feriez de vos dents naturelles, et appliquer dans les deux cas les mêmes principes de morale, en ce qui concerne la communion. »

Q. — Quels auteurs consulter pour traiter le sujet suivant : « Le caractère sacramentel du sous-diaconat et des ordres mineurs » ?

R. — Prenez n'importe quel manuel de théologie dogmatique au traité de l'Ordre. — En français nous vous indiquons : 1o Gihr, *Les Sacrements*, trad. fr., t. IV, p. 107 109 ; 2o Goupil, S. J., *Les Sacrements*, t II, p. 143 ; 3o A. Michel, art. *Ordre* dans le *D. T. C.*, t. XI, col. 1306-1307, 1380-81, où vous trouverez toutes les indications désirables ; 4o P. Gerland, O P., *L'Ordre* (trad. de la *Somme théol.*, « Revue des Jeunes »), appendice II, p. 205 et suiv.

Pour votre gouverne, nous nous permettons de vous indiquer que l'opinion négative a aujourd'hui pour elle la majorité des auteurs.

Q. — Pourriez-vous m'indiquer un livre pouvant me servir pour une série d'instructions sur les articles du Symbole ?

R. — Plat, *52 Prônes sur le Symbole*, in 8, 14 f , Paris, Lethielleux ; — A. Devine, *Le Credo expliqué*, in-12 de 720 p., 25 f., Avignon, Aubanel père ; — les *Courtes instructions sur le Symbole* en train de paraître dans notre *Prédication* depuis 1932 ; — le *Cours de Prônes sur le Credo* qui a paru de 1924 à 1928 ; — etc.

R. Mère Catherine de Jésus-Christ. — **Au chevet de la souffrance.** *Préceptes et Conseils de la Morale Hospitalière.* — **In-8 de 136 p., 6 f. — Maison des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, 21, rue Méchain, Paris 14e.**

L'auteur est Vice-Présidente de l'Association Nationale des Infirmières diplomées de l'Etat français et Directrice de l'Ecole d'infirmières Saint-Joseph de Cluny. Vécues d'abord et pratiquées pendant vingt ans à l'Hôpital Pasteur, les leçons ont été réunies en ce volume afin que beaucoup — religieuses et laïques — puissent profiter d'une expérience avertie et profonde. Une vingtaine de sujets ont été ainsi abordés, de façon claire, concise, substantielle et pénétrante, et avec une simplicité qui ne nuit pas à la tenue très élevée de cet enseignement.

L'auteur se propose ici d'éduquer la parfaite infirmière, qui de plus en plus, devient une auxiliaire médicale. Elle veut lui former « une conscience professionnelle irréprochable, exigeante de délicatesse, intransigeante au point de vue loyauté ». Elle lui persuade que sa profession est en même temps un ministère et un apostolat, et que l'un et l'autre n'auront toute leur fécondité que s'ils s'appuient sur la pratique de toutes les vertus chrétiennes. La communion quotidienne sera la source d'énergie indispensable aux infirmières catholiques.

La plaquette, agréablement ornée de vignettes en rapport avec le texte, se termine par : *Une journée de service à l'Hôpital Pasteur*, où les leçons reçues semblent passer sur l'écran.

J.-M. Revial, curé-archiprêtre d'Aiguebianche. — **Saint Bernard de Menthon,** *patron des alpinistes*. **Préface de Mgr Florent du Bois de la Villerabel, évêque d'Annecy. — In-8 de 110 p., sur papier de luxe, avec 25 illustrations, franco 5 f. 50. — Grenoble, Revue *Les Alpes*, 10, rue Aimé Berey.**

La 1re édition de cet ouvrage (cf. *Ami* 1933, p. 380) a été enlevée presque aussitôt parue. La seconde est « revue et augmentée » ; seul le prix a diminué.

La couverture en couleur est la reproduction en simili-creux du carton qui servit au maître verrier de Grenoble, M. Balmet, pour établir le vitrail où, pour la première fois, l'alpinisme fit son entrée dans l'art religieux.

Le Culte des Morts

Est-il rien de plus touchant que le Culte des Morts ? N'est ce pas la meilleure consolation terrestre à laquelle nous ayons droit ?

Y a-t-il un geste plus noble et plus beau, que celui de l'enfant qui vient embellir d'une fleur, d'une croix, d'une gerbe, ou d'une couronne, souvenirs durables, la tombe de ses Parents ?

Et la prière qu'il adresse à Dieu, n'est elle pas le souverain réconfort pour apaiser les regrets des Etres chers qui nous ont quittés ?

Nous devons donc encourager le Culte des Morts, sans en négliger les aspects matériels, qui, loin d'éloigner des pensées religieuses, y conduisent et les élargissent.

A notre époque de décadence où beaucoup ne savent plus prier, il reste cependant au cœur de la plupart le Culte des Morts, croyance inavouée peut-être, mais réelle à l'Immortalité.

- CIERGERIE DES PRÉMONTRÉS -

A. BOULAIRE, Succr des RR. PP., Usine à Graveson (B.-du-R.)

CIERGES LITURGIQUES, Cierges 1re Comions, Cierges et Bougies stéariques, Encens et charbon chimique.

Maison très ancienne, donnant toutes garanties.

Conditions spéciales aux Missions

COFFRES-FORTS BAUCHE — Catalogue franco — 93, rue de Richelieu PARIS

VITRAUX E. BRIÈRE

92 RUE DU Pt WILSON LEVALLOIS (SEINE)

Ami du Clergé du 25 janvier 1934

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Courtes instructions sur le Symbole. — XXX. La Passion : institution du Mémorial, 49.
Carême sur la Rédemption. — V. La Corédemptrice aux côtés du Rédempteur, 51 — VI. Notre communion au Rédempteur, 54.
Explication du Catéchisme. — *27e Leçon :* Le 3e commandement, 57.
Les fêtes de l'Eglise. — XXXV. Les mystères du Jeudi Saint, 60. — XXXVI. Les cérémonies du Jeudi Saint. 61. — XXXVII. La messe du Jeudi Saint, 63.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

XXX

LA PASSION : INSTITUTION DU MÉMORIAL

Mes frères,

La Passion du Sauveur est le fait capital de l'histoire surnaturelle de l'humanité. C'est vers elle que se sont tendues toutes les espérances des hommes de l'Ancienne Loi ; c'est à elle que se rattachent toutes celles des hommes de la Loi Nouvelle, dans l'ordre du salut. Quand je parle d'espérances, j'entends ne désigner par là que les espérances fondées sur la véritable foi dans le Christ, car on ne peut donner ce nom aux illusions des âmes égarées dans l'erreur, vouées à une déception certaine.

C'est donc la Passion qui est le grand événement de l'histoire, puisque c'est par elle, et par elle seule, que les hommes peuvent atteindre leur destinée éternelle et surnaturelle. Aussi ne faut-il pas nous étonner que le Sauveur ait voulu en perpétuer le souvenir. Mais, comme les actes d'un Dieu dépassent toujours la portée de nos actes humains, ce mémorial assure, en même temps que le souvenir, le renouvellement du sacrifice du Calvaire, il nous procure la présence de la divine Victime, et, en nous unissant à elle, il rend plus efficaces les grâces de la Rédemption. Laissant de côté les circonstances historiques de cette institution, parce que trop connues pour avoir besoin de vous être rappelées, c'est à l'exposition de ces trois aspects que je consacrerai le présent entretien.

I

Jésus-Christ a laissé à son Eglise « un sacrifice visible, afin de représenter le sacrifice sanglant qu'il devait offrir une fois sur la croix, d'en perpétuer la mémoire jusqu'à la fin du monde et de nous en appliquer la vertu salutaire pour la rémission des péchés que nous commettons tous les jours. » Ce sont les termes qu'emploie le concile de Trente. La messe, instituée par le Sauveur avant sa mort, présente donc deux aspects bien définis : elle est une image représentative du sacrifice de la croix, mais une image réelle, vivante, une reproduction effective de ce sacrifice.

L'oubli est l'une des formes les plus courantes et les plus pénibles de l'ingratitude. Oublier un bienfait reçu, c'est avouer qu'on n'en a pas compris la valeur, c'est faire fi du bienfaiteur et de son dévouement, c'est répondre à une délicatesse du cœur par une dureté impardonnable même entre égaux. L'homme se rend bien compte de l'indignité d'une pareille conduite, puisqu'il s'efforce d'organiser des cérémonies commémoratives destinées à perpétuer le souvenir des grands dévouements. Mais le temps fait rapidement son œuvre et, dès que la génération contemporaine du bienfaiteur a disparu, il jette le voile de l'oubli sur les plus belles actions ou n'en conserve plus qu'un souvenir froid et indifférent.

Le Sauveur a prévu cette action du temps sur le cœur des hommes ; aussi a-t-il voulu établir un mémorial de sa Passion et en confier à son Eglise la célébration. Pour rendre plus vivant le souvenir de son sacrifice, il a institué un rite qui, non seulement rappellerait ce sacrifice. mais en donnerait aux yeux des fidèles une représentation aussi fidèle que possible. Par sa mort sur la croix, Jésus a offert à son Père son corps et son sang, séparés par la mort, en hommage de réparation pour les péchés du monde ; il les a offerts aussi aux hommes comme l'unique remède à leurs péchés et comme l'aliment essentiel de leur vie surnaturelle. Ces caractères du sacrifice de la croix, nous les trouvons tous parfaitement représentés à la messe. Les espèces du pain et du vin figurent le corps et le sang du Christ ; leur séparation symbolise la mort du Sauveur. Offertes à Dieu pour la réparation nécessaire du péché, elles sont également, par leur qualité d'aliments usuels, désignées comme l'aliment de la vie surnaturelle et l'antidote du péché.

Mais, alors que les hommes ne peuvent organiser que des représentations symboliques, le Sauveur a joint au symbole la réalité. Par le miracle de la transsubstantiation, c'est-à-dire du changement du pain et du vin en son corps et en son sang, il a perpétué, non seulement le souvenir de son sacrifice, mais l'acte lui-même, de sorte que la messe continue et continuera jusqu'à la fin du monde, en un véritable sacrifice, le sacrifice de la croix. C'est le même prêtre offrant la même victime à Dieu pour le salut des mêmes pécheurs.

II

Pendant les années de son ministère public, Jésus aimait à attirer discrètement à lui les personnes et les foules. A ceux dont il voulait faire les premières colonnes de son Eglise, il demanda de laisser leurs occupations et de le suivre. D'autres, notamment un groupe de saintes femmes, s'étaient attachés par sympathie à ses pas. Enfin l'Evangile raconte les nombreuses démarches de

ceux qui désiraient l'entendre ou solliciter de lui une guérison.

Les démarches de ce genre répondaient chez beaucoup à un désir de l'intelligence et du cœur, attirés par la beauté de la doctrine prêchée par Jésus et par la bonté infinie qu'il témoignait à tous Elles entraient, d'ailleurs, dans le plan de la Rédemption, où l'humanité du Sauveur devait jouer un si grand rôle. C'est d'elle, en effet, que se servait la divinité pour répandre la grâce et la vie. C'est par son humanité que Jésus accomplissait des miracles, remettait les péchés et distribuait les bienfaits surnaturels; c'est par elle encore qu'il souffrit, expia et mourut pour la Rédemption des hommes. Grâce à son union avec la divinité, l'humanité du Sauveur a été cause de notre salut et l'a opéré.

Si telle fut la puissance de l'humanité chez notre Sauveur pendant sa vie mortelle, comment supposer qu'elle ait pris fin au jour de l'Ascension, alors que Jésus a voulu perpétuer son sacrifice parmi nous ? La dévotion à la sainte Humanité du Christ n'a-t-elle pas été recommandée et propagée par l'Eglise, spécialement sous la forme de la dévotion au Sacré-Cœur ? Puisque Jésus a voulu demeurer sur terre pour y continuer son sacrifice, il était tout indiqué que l'Eglise cherchât à profiter de sa présence, non seulement pendant les courts instants qui, pendant la messe, vont de la consécration à la communion, mais d'une façon plus durable et permanente. Aussi, interprétant, avec l'assistance du Saint-Esprit, la volonté de son Fondateur, a-t-elle pris de bonne heure l'habitude de conserver la Sainte Eucharistie, en dehors du temps de la messe, dans un tabernacle qui rappelle l'ancienne Arche d'Alliance et le Saint des Saints, mais qui n'est plus seulement la demeure de l'invisible divinité, puisqu'il conserve aussi, sous des apparences visibles, l'humanité du Sauveur unie à sa divinité.

Jésus, présent au tabernacle, appelle les hommes à lui comme il le faisait jadis pendant sa vie mortelle. Nous ne pouvons douter qu'approchant de sa sainte Humanité, venant converser avec lui et recevoir sa bénédiction, il nous soit possible de recevoir des grâces semblables à celles que Notre-Seigneur répandait jadis sur ceux qui l'approchaient. Sans doute, la grâce peut nous parvenir par d'autres moyens et en d'autres circonstances, mais les raisons théologiques que j'ai signalées et la pratique de l'Eglise encourageant les visites au Saint-Sacrement, organisant les expositions et les bénédictions eucharistiques, nous assurent qu'il y a là un puissant moyen de sanctification et une occasion de répondre aux désirs du Maître.

III

Séparé de Dieu par le péché, l'homme ne peut être sauvé qu'en rétablissant l'union entre Dieu et lui. Le Christ a rendu possible ce rétablissement par sa mort; mais il appartient à chacun de le réaliser par la collaboration de sa bonne volonté avec la grâce. Jésus a voulu nous offrir un moyen pratique et efficace de sauvegarder cette union que nos faiblesses rendent si fragile. C'est la communion. L'Eucharistie est, par sa volonté, le sacrement de l'union.

Ce n'est pas sans raison que le Sauveur a institué ce sacrement sous forme de nourriture. La nourriture ne s'unit-elle pas de façon intime à celui qui la prend, de sorte qu'elle ne fait plus qu'un avec lui, lui apportant de nouvelles forces pour réparer les défaillances quotidiennes ? Ainsi, en se donnant à nous sous forme de nourriture, Jésus nous permet de nous unir intimement à lui pour ne plus faire qu'un avec lui et pour nous offrir, chaque fois que nous le recevons, de nouvelles forces surnaturelles : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. » Le communiant partage la filiation divine et devient dès lors capable d'accomplir des œuvres agréables à Dieu : « Je suis la vigne, vous êtes les branches ; celui qui demeure en moi et moi en lui porte de nombreux fruits. » C'est qu'en effet Jésus, présent dans l'âme, n'y demeure pas inactif; il réalise, si l'âme n'y met pas obstacle, l'identification des pensées, de la volonté et des actes de l'homme avec ses propres pensées, sa propre volonté et ses propres actes ; surtout il allume, entretient et active dans l'âme le feu de la charité. Or la charité, moyen de transformation et de croissance spirituelles, c'est l'union à Dieu et le gage du salut : « Celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu en lui. » (I Jo., IV, 16).

L'Eucharistie, envisagée sous cet aspect, nous apparaît donc bien encore comme le mémorial de la Passion, nous rappelant que le Christ est mort pour nous donner la vie, mais comme un mémorial vivant et agissant, puisqu'il réalise ce qu'il représente. Etait-il besoin, dans ces conditions, que le Sauveur fît aux hommes une obligation de manger sa chair et de boire son sang ? Il connaissait nos lâchetés, notre indifférence et notre ingratitude. Aussi a-t-il voulu nous rappeler, par un commandement formel, l'obligation de nous unir à lui pour lui témoigner notre souvenir reconnaissant et pour trouver en lui les forces nécessaires à l'accomplissement du devoir quotidien.

Le devoir de la reconnaissance, nos besoins, le symbolisme du sacrement et le désir du Sauveur sont autant de raisons de recevoir fréquemment, tous les jours si possible, ce mémorial et cette nourriture. Ajoutons, d'ailleurs, un nouveau motif. Dans l'intention du Christ, la communion fait partie essentielle du sacrifice de la messe. Si donc nous voulons réellement commémorer le sacrifice de la croix, si nous voulons en recevoir les fruits, il ne nous suffit pas d'assister en témoins à l'oblation du sacrifice eucharistique. Il nous faut y participer plus effectivement en faisant nôtre, par la communion, la divine Victime. C'est seulement alors que nous pourrons la présenter au Père comme une compensation vraiment personnelle pour nos péchés. Unis si intimement à Jésus que

nous ne ferons plus qu'un avec lui, nous pourrons aussi nous offrir nous-mêmes sans avoir à redouter l'indignité de notre don.

* *

Si nous avons bien compris les rapports qui existent entre le sacrifice de la croix et l'Eucharistie, envisagée au triple point de vue que je viens de souligner, comment pourrions nous traiter avec indifférence le sacrifice et le sacrement de nos autels ? Les devoirs du cœur et les intérêts de notre âme sont d'accord pour nous inviter à y recourir souvent. Que notre piété sache mieux prouver désormais que nous connaissons et que nous apprécions le don de Dieu. Ainsi soit-il.

CARÊME SUR LA RÉDEMPTION

V

LA CORÉDEMPTRICE AUX CÔTÉS DU RÉDEMPTEUR

Mes frères,

Avec le grand centenaire catholique de la Rédemption coïncide un grand anniversaire marial français : le soixante-quinzième anniversaire des apparitions de l'Immaculée à Lourdes.

Le Souverain Pontife lui-même a voulu souligner le rapport intime qui existe entre ces deux jubilés.

Dans son Bref au cardinal Binet, archevêque de Besançon, son légat aux fêtes de Lourdes, le pape Pie XI écrivait : « Nous pensons que ce n'est pas sans un dessein providentiel de Dieu qu'il arrive qu'à l'approche de l'Année sainte, récemment promulguée par Nous en vue d'honorer d'un culte spécial la divine Rédemption, les meilleurs présages viennent de la Mère de Dieu. En effet, l'auguste Vierge, conçue sans le péché originel, a été choisie comme Mère du Christ, *afin de devenir l'associée de la Rédemption du genre humain,* et à cause de cela elle a acquis une si grande grâce et une si grande puissance auprès de son Fils, que ni la nature humaine ni la nature angélique ne peuvent en acquérir une plus grande. »

Afin de s'unir personnellement aux fêtes de ce jubilé marial, le pape faisait envoyer à Mgr Gerlier, évêque de Tarbes et Lourdes, un des cierges qui lui avaient été offerts, comme chaque année, le deux février ; et dans cette adresse, toujours pour bien marquer la relation étroite entre les deux commémorations, le Pape spécifiait que le cierge choisi était celui qui avait été déposé dans la basilique de St-Jean de Latran, dédiée au Rédempteur.

Comme nous y invite le mois de mars, pendant lequel nous célébrons habituellement le grand mystère de l'Annonciation de la T. S. Vierge, mettons aujourd'hui la Corédemptrice du monde à la place qu'elle occupe aux côtés du Rédempteur et tâchons d'en dégager les enseignements pratiques pour nous. Sans doute, comme Jésus, ce n'est qu'au Calvaire que Marie consomme sa mission de salut, par son obéissance aux volontés du Père sur son enfant et par la compassion à ses souffrances. Pourtant, son *fiat,* elle l'avait déjà prononcé à Nazareth et c'est peut-être dans ce mystère de l'Annonciation que nous apparaît dans toute son évidence sa participation vraiment personnelle à la régénération du monde.

Le mystère de l'Annonciation constitue l'événement capital de la vie de Marie, la minute solennelle, pathétique et décisive de sa vocation. Tout ce qu'elle est, tout ce que nous lui sommes en dépend initialement.

Ce que nous lui sommes, Notre-Seigneur l'indique lui-même par sa propre conduite, lui qui a commencé par donner l'exemple de ce qu'il enseignait : *quæ cœpit Jesus facere et docere.* (Act., I, 1). Dans ce mystère de l'Annonciation de la T. S. Vierge, qui est également le mystère de son Incarnation, le Fils de Dieu commence par aller à Marie, puis il se met dans sa dépendance, et enfin il se laisse former par cette divine Mère.

Frères de N.-S. Jésus-Christ par le baptême, ce n'est rien moins que le même rôle qu'il nous faut laisser remplir à Marie dans notre vie, si nous voulons qu'elle occupe la place à laquelle elle a droit et bénéficier de son action maternelle.

I

Au temps fixé pour l'Incarnation du Fils de Dieu, à l'époque où la Vierge vivait à Nazareth, d'une vie pareille, semblait-il, à celle des Nazaréennes de son âge, au moment où il fait choix de cette orpheline pour lui demander de devenir sa mère, que d'autres jeunes filles sur qui le Fils de Dieu aurait pu porter son regard ! Combien dans le monde, à Rome, en Palestine même, qui habitaient des palais avec tout l'éclat de hautes situations ! Combien dont la richesse offrait un parti enviable et envié ! Combien qui étaient remarquables par leur beauté, par leurs talents, par leurs vertus même ! Il y en avait tant qu'il serait impossible de les dénombrer, même si nous les connaissions.

Dans ce choix immense qui s'offre à lui, Dieu vient de préférence à Marie de Nazareth. C'est sur elle qu'il abaisse son regard. C'est vers elle qu'il envoie l'archange Gabriel.

Pourquoi ?

Parce qu'elle est la plus pure. Elle a été immaculée dans sa conception. Et depuis, non seulement aucune poussière n'est tombée dans la blanche corolle de ce lis, mais encore aucun souffle mauvais ne l'a tourmentée, parce que son immaculée conception même la mettait à l'abri de ces tempêtes que soulève chez les autres la concupiscence originelle. Bien plus, ce beau lis, elle l'a depuis longtemps placé sur l'autel, depuis l'âge de trois ans, au moins, qu'elle a fait vœu de virginité, au jour de sa présentation au Temple.

Pourquoi encore ?

Parce qu'elle est la plus aimante. Les trésors de tendresse de son cœur si pur, elle ne les a pas gaspillés dans des amours frivoles. Ils constituent ces immenses réserves que seules possèdent les âmes chastes et qui les rendent capables, l'heure venue, de tous les dévouements. Et quel dévouement il va falloir à celle que Dieu choisira, pour aimer les pauvres pécheurs que nous sommes, au point de partager la mission toute de souffrance du Sauveur !

Pourquoi surtout ?

Parce qu'elle est la plus humble. Cela c'est de foi ; la Vierge l'a dit, l'Evangile le rapporte : *Respexit humilitatem ancillæ suæ.* (Luc, I, 48). Ce que Dieu a regardé, c'est la petitesse, le néant reconnu et aimé de sa servante, son humilité.

Par son incarnation, Dieu veut s'abaisser, descendre, s'anéantir, et si, à cette date, une jeune fille eût été plus humble que la Vierge, c'est en elle et non pas en Marie que le Verbe fût descendu.

Pourquoi en un mot ?

Mais parce qu'elle est belle, plus que quiconque, de toutes les vertus. Sa grâce est faite de ce que rien ne lui manque. Le riche manteau donné à Joseph par son père n'était qu'un pâle symbole de la variété des charmes surnaturels qui paraient son âme.

Peut-être dira-t-on : « Mais enfin, tant de vertus dans l'âme d'une pure créature suppose des prévenances spéciales de la part de Dieu pour la Vierge de Nazareth. » — Sans aucun doute. Et le dernier mot de cette démarche du Fils de Dieu vers Marie, c'est que telle est la volonté de Dieu son Père qu'il ne vienne en nous que par Marie.

Tous les devoirs du chrétien se résument en ce mot d'ordre : Suivre Notre-Seigneur, imiter ses exemples, prendre la vie qu'il a choisie. Ne nous le répète-t-il pas dans l'Evangile ? Et le mot de chrétien ne veut-il pas dire : qui se réclame de la conduite et des enseignements du Christ ?

Allons donc à Marie, puisque notre Maître est allé à elle.

Malgré ses dépravations, est-ce que notre cœur ne se sent pas attiré vers ce qui est pur, vers ce qui est bon, vers ce qui est humble ? Devant le vice, nous sentons bien que nous sommes faits pour quelque chose de plus grand ; les cœurs secs, égoïstes, sans bonté nous semblent indignes de vivre ; l'orgueil, la vanité, la suffisance nous paraissent une petitesse et nous détournent de tous ces gens infatués de leur personne, car le moi est haïssable, comme a dit Pascal.

Alors comment ne nous sentirions-nous pas attirés par l'idéale figure de pureté, de bonté et d'humilité que représente dans notre histoire la Vierge Marie ?

C'est même plus qu'une affaire d'attrait. Car pour nous comme pour le Christ, notre aîné et notre exemplaire, la volonté du Père, c'est que nous allions à Marie. Cela fait partie de son plan providentiel pour notre salut ; c'est la voie normale, c'est le chemin voulu de Dieu. Un chrétien ne se comprendrait pas, qui n'aurait point au cœur quelque dévotion, quelque amour, quelque confiance envers la T. S. Vierge.

Mais quelle dévotion ?

Regardons encore agir notre divin Modèle.

II

C'est chose étonnante, extraordinaire, admirable, mais c'est ainsi : le Fils de Dieu, venu à Marie, s'est mis dans sa dépendance.

Il a fait dépendre d'elle l'œuvre du salut qu'il venait opérer ; il s'en est remis à elle de son accomplissement ; il a attendu son consentement.

L'archange Gabriel est là, dans la maison de Nazareth, devant la Vierge. Quel message apporte-t-il ? Un commandement, une volonté, un ordre ? Non, une proposition, un désir, une offre. Et la preuve, c'est qu'avant de quitter la Vierge, de disparaître, de remonter au ciel, il attend sa réponse.

De cette réponse, du « *oui* » ou du « *non* » de la Vierge, de son acceptation ou de son refus, de son consentement ou de son opposition, dépendent l'Incarnation, la Rédemption, la fondation de l'Eglise, en un mot le salut du monde. Rien ne se fera que si elle le veut bien. Tout relève d'elle désormais. Encore une fois, c'est étonnant, mais c'est ainsi.

Et quand elle a dit « oui, » quand elle a prononcé ces mots : « Qu'il me soit fait comme vous dites, » quand l'archange Gabriel a reçu sa parole, alors seulement l'œuvre de notre salut est chose assurée. Ainsi c'est du « *fiat* » de Marie que Dieu a fait dépendre le salut du monde.

Et cette manière de faire de notre Maître et Modèle, Notre-Seigneur exige encore que nous y prenions garde et que nous l'imitions. Allons donc à Marie, comme le Fils de Dieu, mais allons à Marie comme lui également, pour lui demander de s'intéresser, de se montrer favorable, de consentir à notre salut.

Car non seulement elle a tenu entre ses mains une fois pour toutes, le jour de l'Annonciation, la cause du salut du monde en général, mais elle tient aussi jusqu'à la fin des temps la cause du salut de chacun en particulier.

Ainsi en a décidé le bon Dieu qui a voulu que nous n'ayons rien que par Marie : « *Sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam* [1]. »

Le don de la foi, la grâce de croire, cette foi qui est la condition première de notre salut puisque sans la foi il est impossible de plaire à Dieu, c'est Marie qui l'obtient à chaque homme, comme elle l'a obtenue aux premiers disciples de Notre-Seigneur à la table des noces de Cana.

La grâce du bon Dieu, qui fait, comme le mot l'indique, que nous devenons gracieux, agréables, aussi chers que des enfants aux yeux de Dieu,

[1] S. Bernard, *Sermo de aquæductu*, n° 7.

c'est Marie encore qui la procure à chaque âme par les sacrements : par le baptême, par la pénitence, par l'eucharistie, comme elle l'a procurée à S. Jean-Baptiste au seul son de sa voix dans le mystère de la Visitation.

Le don des dons, la grâce de la persévérance finale par la fidélité dans l'amour ou par le repentir de la dernière minute, c'est Marie toujours qui l'a fait accorder à chaque âme, comme elle l'a fait accorder, dans le Cénacle de la Pentecôte, aux apôtres confirmés en grâce par la descente du Saint-Esprit.

En disant que la T. S. Vierge obtient, procure, fait accorder à chaque âme la foi, la grâce, la persévérance, tout ce qui commence, continue et achève la grande affaire de notre salut, cela ne veut pas dire uniquement qu'elle nous a valu tout cela simplement autrefois quand elle a consenti de devenir la mère du Sauveur à l'Annonciation, mais qu'il est encore nécessaire qu'elle intervienne présentement pour nous auprès de Dieu et que sans sa prière d'aujourd'hui nous n'aurions ni la foi, ni la grâce, ni la persévérance.

Ainsi notre salut à chacun dépend de Marie, et c'est pour reconnaître cette dépendance, pour lui confier notre salut, pour l'abandonner à sa maternelle sollicitude, qu'au jour de notre communion solennelle l'Eglise a passé le chapelet à notre bras, qu'elle a jeté sur nos épaules un pan de son manteau protecteur, le scapulaire, qu'elle nous a remis officiellement à sa garde par la consécration prononcée au pied de sa statue. après avoir renouvelé personnellement les promesses de notre saint baptême par cette formule : « Je renonce à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, et je me donne à Jésus-Christ par Marie pour toujours. »

Cette consécration qui nous a mis dans la dépendance de la Sainte Vierge, il s'agit maintenant de la tenir toujours, à l'exemple de notre divin Maître.

III

Car ce Fils de Dieu qui est allé à Marie, qui a fait dépendre d'elle l'œuvre du salut du monde, n'en est pas resté là. Il a voulu tenir d'elle la nature humaine dont il avait besoin afin de souffrir et de mourir pour nous. Et il s'est laissé former par elle.

Ce corps humain nécessaire pour sa passion, en somme, il n'avait pas besoin de le demander à Marie. Il aurait pu sortir homme fait des mains de Dieu par une nouvelle création, comme Adam et Eve au jour de leur apparition sur la terre. En fait, il l'a demandé à Marie, et c'est même dans ce but qu'il était venu à elle et s'était mis dans sa dépendance.

Aussi dès qu'elle a donné son consentement, il entre en elle pour en recevoir son humanité. Désormais sa vie à lui, c'est sa vie à elle. Il n'a de regard que celui de Marie. Il n'a de mouvements que les siens ; il ne marche que lorsqu'elle se déplace. C'est la dépendance totale de l'enfant au sein de sa mère.

Et lorsqu'elle l'aura donné au monde, ce sera encore la même dépendance, celle du bébé entre les bras de sa mère, dont la vie n'est assurée que par elle. Jusqu'alors il a reçu la vie goutte à goutte de son sang ; maintenant il la reçoit goutte à goutte de son lait virginal. C'est elle qui le lève, qui l'habille, qui protège ses premiers pas.

Et n'allez pas croire que lorsqu'il aura grandi il s'affranchira de cette dépendance de sa mère. Les trente ans de sa vie cachée, il lui restera soumis, ainsi que l'affirme l'Evangile (Luc, II, 51). Et même pendant son ministère public, il aura beau lui dire comme aux noces de Cana : « Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ? » il fera quand même ce qu'elle demande ou ce qu'elle désire. « O admirable et incompréhensible dépendance d'un Dieu ! » s'écrie le Bienh. de Montfort [1].

Et après cela, il se trouve des personnes qui jugent exagéré le culte que nous rendons à la Vierge dans l'Eglise catholique, qui se scandalisent de voir des chrétiens s'agenouiller d'abord à l'autel de la Sainte Vierge, qui s'irritent qu'on prêche tant et si souvent de l'aimer... comme si Notre-Seigneur ne nous avait pas donné le premier l'exemple, ou si nous pouvions l'aimer plus que lui-même l'a aimée.

Après cela, il se trouve des chrétiens qui n'ont que très peu de dévotion à la Sainte Vierge dans leur vie, qui ne la prient presque jamais, qui ne portent plus sa médaille scapulaire... alors que leur Maître, Notre-Seigneur, a tout fait dépendre d'elle.

Après cela, il se trouve des pratiquants qui font bon marché de cette dévotion, qui la jugent avec quelque supériorité, qui la trouvent bonne tout au plus pour les jeunes filles, les femmes, les enfants.

Eh bien oui, dévotion bonne pour les enfants. Mais enfants, tous nous avons à le devenir. C'est la condition de notre entrée dans le royaume du ciel.

Ce jour-là, nous dit l'Evangile, Notre-Seigneur appela un petit enfant qui était près de lui, il l'introduisit dans le groupe des apôtres, il le prit affectueusement dans ses bras et il leur dit : « Je vous le déclare, si vous ne changez pas et si vous ne devenez semblables à de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » (Matth., XVIII, 1-5). Qu'est-ce à dire ? Qu'il nous faut revenir à la légèreté, à l'irréflexion, à l'insouciance de nos cinq ans ou de nos huit ans ? Non pas. Mais, grandes personnes qui nous croyons quelque chose ; jeunesse présomptueuse qui ne doutons de rien ; hommes mûrs qui croyons posséder l'expérience de tout, ne nous imaginons pas que l'on fait par ses propres moyens la conquête du royaume des cieux, comme on gagne une partie de foot-ball à force d'agilité et d'adresse, comme on monte une entreprise grâce à son initiative et à son savoir-faire, comme

[1] *Traité de la Vraie Dévotion à la Ste Vierge*, n° 18.

on va à la conquête de la vie avec la conscience de sa valeur, de ses talents, de ses séductions. Non, la conquête de la vie éternelle relève surtout de la grâce du bon Dieu, qui s'obtient par la prière. Il y faut beaucoup d'humilité, de sentiment de son impuissance, de confiance dans le secours de Dieu. Adultes trop confiants dans nos dispositions humaines personnelles, nous avons à revenir volontairement à cette condition naturelle à l'enfance, qui est une condition de totale dépendance, d'invincible confiance, de tranquille abandon à sa mère.

Et c'est dans la mesure où nous nous refuserons à être des adultes qui croient désormais pouvoir se passer de leur mère du ciel, dans la mesure où nous nous ferons enfants, petits enfants, de tout petits enfants vis-à-vis de cette bonne Mère, dans la mesure où nous nous abandonnerons à elle, à l'exemple de Jésus, pour qu'elle nous nourrisse, nous élève, nous protège, que nous pourrons être sûrs qu'elle nous enfantera à la vie éternelle. Ce qui veut dire qu'il ne faut point oublier la consécration par laquelle nous lui avons confié le soin de notre salut au jour si beau de notre communion solennelle, qu'il ne faut pas la négliger comme si nous n'avions rien à attendre de la Sainte Vierge, qu'il ne faut pas surtout la rétracter en nous émancipant de notre Mère faute de la prier.

Cette consécration, au contraire, il faut la vivre, c'est-à-dire garder au cœur sa dévotion enfantine à Marie, aimer sa pensée, son souvenir, son culte, ne jamais passer une journée sans lui redire la prière tant aimée : Priez pour nous, pauvres pécheurs... si sujets à tomber dans le péché, maintenant... dans tous nos dangers d'infidélité au bon Dieu, et à l'heure de notre mort... heure décisive qui fixera notre éternité.

* *

Parmi cet ensemble d'événements mémorables dont 1933-1934 ramène le dix-neuvième centenaire, le Souverain Pontife rappelait explicitement dans son message et dans sa Bulle *Quod nuper* celui de « la Vierge Marie, constituée au pied de la croix de son Fils, Mère de tous les hommes. »

C'est au Calvaire, en effet, que sera proclamée cette maternité spirituelle de Marie, parce que, comme nous le disions en commençant, c'est au Calvaire qu'elle est pleinement corédemptrice, comme au Calvaire Jésus est pleinement rédempteur. C'est donc au Golgotha qu'elle nous enfante dans la douleur à la vie surnaturelle.

Mais déjà dans le mystère de son Annonciation elle nous conçoit dans son cœur en même temps qu'elle conçoit dans son sein le Fils de Dieu qui s'incarne pour notre salut. Tout son avenir dépend de ce *fiat* initial. Avec sa maternité divine elle accepte ce jour-là sa maternité spirituelle.

N'attendons pas non plus pour nous dire ses enfants et surtout pour agir pratiquement comme des enfants dans nos rapports avec cette divine Mère. Est-il état plus heureux et plus sûr que celui des enfants sur lesquels veille la tendresse maternelle ?

Dans l'ordre surnaturel, c'est encore sort plus enviable, à cause de la puissance et de la bonté incomparables de celle que le bon Dieu nous a donnée pour mère. On comprend alors la parole unanime des saints : un fidèle serviteur de Marie ne peut pas périr ; la dévotion à la Sainte Vierge est un signe de prédestination. A travers toutes les vicissitudes de cette vie, comment pourrait-on délibérément refuser une pareille sécurité d'éternité ? Ainsi soit-il.

VI

NOTRE COMMUNION AU RÉDEMPTEUR

Mes frères,

En la personne d'Adam et Eve, l'humanité s'était asservie au péché et au démon. Elle avait perdu du même coup tous ses privilèges surnaturels, ceux du temps et ceux de l'éternité : la grâce et la gloire.

Le Fils de Dieu s'est fait homme, par Marie et en Marie, sur son consentement et dans son sein. Il a offert par elle son humanité pour notre rançon sur la croix du Calvaire. Sa mort nous a affranchis de la servitude et rétablis dans nos droits d'enfants de Dieu, la grâce de la terre et la gloire du ciel.

Voilà le dogme de notre Rédemption. C'est pour cela que nous adorons en Notre-Seigneur notre Rédempteur et que nous saluons à ses côtés, en Marie, la Corédemptrice du monde. Ils sont l'Adam nouveau et l'Eve nouvelle de la famille humaine rachetée : comme Adam et Eve nous avaient perdus par leur désobéissance, Jésus et Marie nous ont sauvés par leur obéissance, par leur obéissance jusqu'à la mort et à la mort de la croix, par le *fiat* de Gethsémani et le *fiat* de l'Annonciation que Marie renouvellerait au pied de la croix.

Il est évident que cette réparation du Christ a entièrement couvert, et au delà, le dommage du péché. Puisque sa qualité d'Homme-Dieu donnait à la moindre de ses œuvres une valeur infinie et par conséquent déjà surabondante, en allant jusqu'au sacrifice sanglant de la croix, Notre-Seigneur a largement dépassé ce qui était requis pour satisfaire pleinement aux droits de son Père, comme l'enseigne formellement S. Paul (Rom., v, 15-20 ; Eph., I, 8). Il a vraiment payé pour tous les hommes, pour tous leurs péchés, et plus encore.

Mais alors, pensera-t-on peut-être, cette Rédemption par le Christ se suffit amplement ! Il n'est nul besoin que nous y ajoutions ! Tout au plus est-il nécessaire que nous fassions confiance à la miséricorde de Dieu qui agrée cette substitution du Christ à notre place et qui nous fait bénéficier automatiquement de sa valeur rédemptrice.

Vous savez que ce fut la religion commode de Luther et de ses disciples. Je revois, sur la façade du temple protestant de ma ville natale, l'inscription que portait l'arcade centrale : « Crois, toi et

ta famille, et vous serez sauvés. » Pour se sauver il ne faudrait rien de plus que la foi : la foi sans les œuvres.

C'est le contre-pied de l'enseignement de l'Eglise, déjà formulé nettement par l'apôtre S. Jacques : « L'homme est justifié par les œuvres et non par la foi seulement... De même que le corps sans âme est mort, ainsi la foi sans les œuvres est morte. » (II, 24-26).

Pour bénéficier de la Rédemption, il faut donc nos œuvres, notre concours, notre coopération.

Quelles œuvres ? Quel concours ? Quelle coopération ?

Des œuvres, un concours, une coopération du même genre que ce qui a racheté le monde.

C'est par sa mort que Notre-Seigneur nous a rachetés ; c'est par notre mort que nous toucherons notre rachat. Pour que lui soient appliqués les mérites de la Rédemption, il faudra à l'homme : 1° mourir au péché, 2° mourir à ses passions, c'est-à-dire mourir au péché par le baptême, mourir aux passions par la pénitence.

I. – *Mourir au péché par le baptême*

L'apôtre S. Paul écrivait aux premiers chrétiens de Rome : « Ne savez-vous pas que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ? Nous avons donc été ensevelis par le baptême pour reproduire sa mort et en recevoir les vertus, afin que comme le Christ est ressuscité des morts par la puissance glorieuse du Père, nous aussi nous marchions dans une vie nouvelle. Si, en effet, nous avons été greffés sur lui par la ressemblance de sa mort, nous le serons aussi par celle de sa résurrection, sachant que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché fût détruit, pour que nous ne soyons plus les esclaves du péché ; car celui qui est mort est affranchi du péché. Mais si nous sommes morts avec le Christ, nous croyons que nous vivrons avec lui, sachant que le Christ ressuscité des morts ne meurt plus ; la mort n'a plus sur lui d'empire. Car sa mort fut une mort au péché une fois pour toutes, et sa vie est une vie pour Dieu. Ainsi vous-mêmes regardez-vous comme morts au péché et comme vivants pour Dieu en Jésus-Christ. » (VI, 3-11).

La pauvre foi si peu éclairée de notre siècle de lumière est-elle encore capable de comprendre ce merveilleux symbolisme et cette haute signification du sacrement de baptême ? Quand les parents chrétiens retardent indéfiniment le baptême afin d'assurer d'abord la réunion de famille à cette occasion, quand le parrain et la marraine ne peuvent plus réciter avec le prêtre qui baptise le *Je crois en Dieu,* peut-être même le *Notre Père* qu'ils ont oublié, quand des invités assistent à la cérémonie comme étonnés de se trouver là, on peut se demander quelle idée on a du baptême parmi les chrétiens d'aujourd'hui. Et dans ces conditions, les enseignements de la foi ne risquent-ils pas de demeurer pour eux quelque chose d'énigmatique et de fermé ?

Et pourtant S. Paul parlait à des convertis récemment sortis du paganisme, vivant encore dans des milieux païens, sans un passé de foi derrière eux, comme nous. Tâchons donc de comprendre cette doctrine de l'Eglise.

Rappelez-vous ce jour où vous avez assisté au baptême de votre enfant ou de votre filleul. Revoyez-vous dans la chapelle latérale où se trouvent les fonts baptismaux. Rappelez-vous les cérémonies qui se sont déroulées et dont quelques-unes vous ont particulièrement frappés : ce souffle et ces onctions sur le front de l'enfant, ce sel sur sa langue, le cierge dans la main du parrain et de la marraine. A un moment de la cérémonie, on a penché la tête du petit sur la cuvette des fonts baptismaux ; le prêtre a versé de l'eau sur son front ; il a prononcé en même temps ces paroles : « Je te baptise au nom du Père et du Fils et du St-Esprit. »

Depuis dix-neuf siècles les enfants des hommes deviennent ainsi les enfants de Dieu par l'eau et par l'Esprit-Saint, par l'eau et les paroles surnaturelles : « Je te baptise... »

Pourtant, au début de l'Eglise, les cérémonies se déroulaient d'une façon sensiblement différente.

Ce n'étaient pas des bébés que l'on apportait au baptême, mais des adultes convertis qui s'avançaient vers le baptistère. Ils n'y venaient pas individuellement, au jour choisi à leur gré, mais en groupes compacts, comme aujourd'hui nos premiers communiants, aux deux époques fixées par l'Eglise : la fête de Pâques et celle de la Pentecôte. Le baptistère ne tenait pas dans un angle de l'église, mais s'élevait détaché de l'église, grandiose, pareil à ces baptistères de Rome, de Florence, de Pise qu'ont admirés les heureux pèlerins de l'année sainte, et là, au lieu de fonts baptismaux pas plus grands que nos bénitiers, une grande cuve, comme un bassin, évasait ses bords.

Quand tous les rites qui précèdent encore aujourd'hui le baptême avaient été accomplis, alors les convertis étaient plongés trois fois, entièrement, dans l'eau sanctifiée. Une seconde ils étaient complètement immergés : d'où ce nom de baptême qui veut dire *plonger* et plus tard l'expression encore plus explicite de *baptême par immersion.* Puis ils en sortaient par le bord opposé du bassin.

Or, m. f., ce double rite d'immersion et d'émersion, de descente dans l'eau et de sortie de l'eau symbolisait et réalisait le grand mystère qui s'accomplit au baptême et que nous rappelaient tout à l'heure les paroles de l'apôtre S. Paul. L'immersion, c'était la mort au péché, l'homme souillé du péché qui mourait à lui-même et s'ensevelissait sous les eaux comme dans un sépulcre, en union avec Jésus mort et enseveli pour le péché ; l'émersion, c'était la résurrection, l'homme purifié du péché qui naissait à une vie nouvelle et ressuscitait comme le Christ à la sortie du tombeau.

« Nous avons été ensevelis par le baptême, afin de reproduire la mort de Jésus et en recevoir la vertu, afin que comme le Christ est ressuscité des morts par la puissance glorieuse du Père, nous aussi nous marchions dans une vie nouvelle. »

Ainsi « l'homme pécheur est enseveli par le baptême dans la passion et la mort du Christ ; c'est comme s'il souffrait et mourait lui-même des souffrances et de la mort du Sauveur. Et comme la passion et la mort du Christ ont le pouvoir de satisfaire pour le péché et pour toutes les dettes du péché, l'âme qui est associée par le baptême à cette satisfaction est libre de toute dette envers la justice de Dieu. » (S. Thomas, *Somme Théologique,* IIIa p., q. LXIX, art. 2).

Au sortir du baptême. l'évêque donnait à ces néophytes le sacrement de confirmation qui, de chrétiens, les faisait parfaits chrétiens. Puis, au chant des litanies, ces nouveaux baptisés et confirmés se rendaient processionnellement à l'église, ils assistaient à la messe, et quand arrivait le moment de la communion, ils recevaient un troisième sacrement, celui dont il est écrit : « Toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez ce calice, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. » (I Cor., XI, 26).

Pour ces chrétiens de la primitive Eglise, le même jour était à la fois celui de leur baptême, de leur confirmation, de leur première communion.

« La belle cérémonie, s'écrie Bossuet, qui se faisait anciennement dans l'Eglise au baptême des chrétiens !... Cette cérémonie ne s'observe plus, il est vrai, mais la vertu du sacrement est toujours la même. »

Seules, en effet, les circonstances extérieures qui accompagnent les sacrements ont changé ; leur être, leur valeur, leur efficacité demeurent identiques.

Si je vous ai décrit cette liturgie ancienne, c'est qu'il m'a semblé qu'il était plus facile de saisir à travers ses cérémonies cette grande vérité : pour bénéficier de la Rédemption, pour que ses mérites nous soient appliqués, pour toucher notre somme de rachat qui a été versée d'avance par le Christ, il faut nous unir au Rédempteur, nous rendre semblables à lui, nous configurer, si je puis dire, à sa passion et à sa mort par la réception des sacrements dont il a fait l'instrument de la grâce.

A l'entrée de ces sacrements, il y a le baptême. Par lui nous mourons au péché et nous naissons à la vie, parce qu'il nous ensevelit en quelque sorte avec le Christ et nous ressuscite avec lui, si bien que les Pères l'appellent parfois : la sépulture, la plantation, la croix. Alors seulement nous sommes rachetés, enfants de Dieu, héritiers du ciel.

Non, m. f., on n'est pas du Christ seulement par la foi, parce qu'on adopte une morale qui s'inspire de ses enseignements, parce qu'on mène une vie sans reproche et même bienfaisante à son exemple. On n'est du Christ que le jour où l'on devient chrétien. Et c'est au baptême et par le baptême que l'on reçoit ce sacre, qu'on meurt au péché par la participation aux mérites de la passion, qu'on n'est plus des esclaves, mais des rachetés admis au rang des enfants.

II. — *Mourir à ses passions par la pénitence*

Le baptême qui nous a libérés du péché par le don de la grâce, nous a laissés quand même aux prises avec les conséquences du péché, qui s'appellent la concupiscence ou les passions. Sans doute, avec la grâce, il nous a donné la force nécessaire pour en triompher. Mais là encore il faudra apporter notre coopération à la Rédemption, unir nos efforts au secours de la grâce, mourir à nos passions par la pénitence, après être morts au péché par le baptême.

Cette pénitence nécessaire pour se libérer progressivement de l'esclavage des passions est également une communion au Rédempteur, une association à ses souffrances et à sa mort, une configuration de notre vie à sa vie sacrifiée.

Je n'en veux pour preuves que les noms qu'elle porte dans la langue chrétienne et que lui ont donnés Notre-Seigneur lui-même et ses apôtres.

Je le sais, la morale laïque et même la morale chrétienne à l'usage de notre vertu édulcorée ont mis en circulation des mots plus adoucis pour dorer la pilule de la pénitence nécessaire. On nous parle d'*éducation de la volonté,* de *maîtrise de soi,* d'*aspirations en haut.* Mais les mots ne changent pas les choses : on n'a supprimé ni la morgue, ni les hôpitaux, ni le Mont de Piété le jour où on a écrit sur leur façade : Institut médico-légal, Maison de Santé, Crédit Municipal.

Dans quels termes l'Evangile annoncé par Notre-Seigneur et prêché par ses apôtres nous présente-t-il la pénitence ?

Notre-Seigneur l'appelle une abnégation, un renoncement, un portement de croix et en fait une condition indispensable pour compter au nombre de ses disciples : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce, qu'il porte sa croix, qu'il me suive. » (Luc, IX, 23). Renoncer à quelque chose qui nous appartient, c'est déjà comme l'amputation d'un membre. Se renoncer, n'est-ce pas une véritable mort à soi ?

Et Notre-Seigneur marque assez que la pénitence nous unit à sa passion quand il ajoute : *qu'il porte sa croix,* qu'il porte sa croix comme je porterai la mienne.

S. Paul la nomme un dépouillement : « Dépouillez le vieil homme, » c'est-à-dire ce double qui habite en nous, nous suggère le mal, nous entraîne au péché, et « revêtez l'homme nouveau, » c'est-à-dire l'homme renouvelé par la Rédemption et par son application dans le baptême. (Col., III, 9). Et ce dépouillement moral, par son expression même, nous fait penser à cette station du Chemin de croix : Jésus est dépouillé de ses vêtements. Comme ce dépouillement enleva par morceaux la chair à laquelle s'étaient collés les vêtements de Jésus,

ainsi le dépouillement du vieil homme nous déchire par lambeaux.

C'est même davantage qu'un dépouillement : une sorte de crucifixion : « Ceux qui sont du Christ, écrit le même apôtre aux Galates, ont crucifié leur chair avec ses vices et ses convoitises. *Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis.* » (Gal., v, 24). L'homme pénitent cloue en quelque sorte ses membres, ses sens, ses facultés à la loi du Christ en les soumettant à la pratique de toutes les vertus.

Encore aujourd'hui nous disons indifféremment : faire pénitence ou se mortifier. Et vous entrevoyez toutes les exigences de ce mot, *mortification :* faire mourir, détruire, tuer en soi l'hydre aux têtes multiples et renaissantes de l'orgueil, de la cupidité, de la sensualité, de toutes les passions, qui vit dans les profondeurs secrètes de tout cœur d'homme. Mais ce mot de mortification, d'un réalisme un peu émoussé par l'usage, n'est pas l'invention d'un mystique exalté : il a été soufflé par l'Esprit-Saint lui-même aux écrivains inspirés : « Mortifiez donc vos membres » (Col., III, 6) ; « Si vous faites mourir les œuvres de la chair, vous vivrez. » (Rom., VIII, 13).

Sur ce chemin il n'y a pas lieu de s'arrêter. On peut parler de mort, d'ensevelissement, de sépulture. Et nous trouvons en effet ces expressions dans l'apôtre S. Paul : « Vous êtes morts et votre vie est cachée avec le Christ en Dieu » (Col., III, 3) ; « Nous avons été ensevelis avec lui... dans la mort. » (Rom., VIII, 4).

Portement de croix, dépouillement, crucifiement, mort, sépulture, tous ces synonymes du mot de pénitence que nous trouvons dans la bouche de Notre-Seigneur et de ses apôtres, ne nous disent-ils pas que cette pénitence reproduit en nous, étape par étape, la passion du Seigneur, qu'elle nous assimile à lui, qu'elle nous associe à l'œuvre de notre Rédemption par la croix ?

A l'époque où les lois laïques venaient de décrocher le crucifix de la salle des audiences, dans nos tribunaux français, le barde breton Théodore Botrel fut cité comme témoin devant la Haute-Cour dans un procès politique. Quand fut venu son tour de comparaître, le président l'invita à prêter serment suivant l'usage. Botrel chercha d'abord des yeux le crucifix, et ne l'apercevant nulle part, il dit à haute voix : « Je suis chrétien, je suis donc un crucifix vivant. » Alors, faisant un grand signe de croix, il ajouta : « Au nom du Père, du Fils et du St-Esprit, je jure de dire la vérité [1]. »

« Je suis chrétien, je suis un crucifix vivant. » Parole profondément vraie. Le chrétien, son nom le dit, est un autre Christ. Mais il n'y a pas deux Christs, le Christ facile, heureux, triomphant que rêvaient les Juifs, et le Christ souffrant que l'histoire et nos crucifix mettent sous nos yeux. On n'est donc chrétien, on n'est du Christ, on n'est un autre Christ qu'à la condition de communier à notre Rédemption.

* *

Mourir au péché ! mourir à ses passions ! Cette doctrine de mort n'a-t-elle pas de quoi effrayer et décourager les hommes ? Non ! car, malgré les apparences, elle est davantage une doctrine de vie.

Ce qu'il s'agit de détruire, c'est le déchet et ce qui pourrait gêner l'épanouissement harmonieux de tout notre être, de notre vie divine et même de notre vie humaine.

Péchés et passions, même humainement, nous diminuent, nous paralysent, nous entravent.

On ne fait pas périr l'arbre que l'on émonde. Sa sève saigne peut-être par toutes les blessures béantes de son écorce. Mais la plaie se cicatrise et l'arbre croît, monte, s'étend plus vigoureux de toute la vie qu'auraient dépensée les pousses parasites élaguées. Pareillement, pour le disciple du Christ comme pour son maître, et dès ici-bas, la vie surgit de la mort ; il se relève plus fort de ses infirmités, et sa tristesse se change en joie. Ainsi soit-il.

[1] E. Duplessy, *Histoires de catéchisme*, 1er volume, p. 32 (Téqui 1924).

EXPLICATION DU CATÉCHISME

27e LEÇON

Le troisième Commandement

Les dimanches sanctifieras
En servant Dieu dévotement.

Q. 228. — *Que nous ordonne le troisième commandement ?*

R. — *Le troisième commandement nous ordonne de sanctifier le dimanche, c'est-à-dire le jour du Seigneur.*

Lorsque Dieu eut achevé, après six jours, l'œuvre de la création, il se reposa le septième jour, et ce septième jour, il le bénit et le sanctifia. Ainsi, dès l'apparition de l'homme sur la terre, il y eut un jour sur sept consacré au Seigneur.

Plus tard, sur l'ordre de Dieu, Moïse inscrivit dans la Loi un précepte ainsi formulé : « Souvenez-vous de sanctifier le jour du repos ; vous ne ferez aucun ouvrage en ce jour. Vous travaillerez pendant six jours et vous ferez toutes vos œuvres ; mais le septième jour est le repos du Seigneur notre Dieu ; vous ne travaillerez point en ce jour, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni vos bêtes de charge, ni l'étranger qui se trouve dans l'intérieur de votre ville, car le Seigneur a fait le ciel et la terre et tout ce qu'ils contiennent en six jours, et il s'est reposé le septième ; c'est pourquoi le Seigneur a béni le jour de son repos et l'a sanctifié. »

La Loi nouvelle a maintenu ce précepte de la sanctification d'un jour sur sept, mais elle l'a transféré du septième au premier jour de la semaine. Le sabbat des Juifs est devenu le dimanche des chrétiens. L'Eglise a voulu honorer ainsi la

résurrection du Sauveur, qui eut lieu le premier jour de la semaine.

En sanctifiant le dimanche, le chrétien entend obéir à la loi formelle de Dieu, en lui offrant spécialement ce jour-là les hommages du culte extérieur et du culte intérieur qui lui sont dus, mais aussi se réserver une journée de liberté pour s'occuper plus attentivement des intérêts de son âme. Ajoutons que le repos du dimanche permet à l'homme de réparer les forces de son corps fatigué par six jours de travail et de goûter librement les joies de la vie de famille.

—

Q. 229. — *Comment faut-il sanctifier le dimanche ?*

R. — *Il faut sanctifier le dimanche en s'abstenant de certains travaux et en faisant des actes de religion.*

Pour sanctifier le dimanche, il faut accomplir certains actes et en éviter d'autres. Puisque le dimanche est un jour consacré à Dieu, les actes à accomplir sont des actes de piété; les actes à éviter sont ceux qui ont été interdits expressément par Dieu ou par l'Eglise, ou bien ceux qui s'opposeraient à l'accomplissement des actes de piété commandés.

—

Q. 230. — *Quels sont les travaux défendus le dimanche ?*

R. — *Les travaux défendus le dimanche sont les travaux manuels auxquels le corps a plus de part que l'esprit.*

Les différentes occupations de l'homme peuvent être classées en trois catégories : 1o les œuvres *libérales*. Ce sont celles qui occupent plus l'esprit que le corps, par exemple l'écriture, la lecture, le dessin, l'étude des lettres ou des sciences, leur enseignement, etc. — 2o Les œuvres *serviles*. Ce sont celles qui occupent plus le corps que l'esprit, par exemple la culture des terres, la construction des édifices, l'exercice des métiers manuels, la couture, le repassage, etc. — 3o Les œuvres *communes*. Ce sont celles qui n'appartiennent pas spécialement à l'une des deux catégories précédentes, mais qui s'y rattachent d'une façon à peu près égale, par exemple la chasse, la pêche, les voyages, etc.

Seules sont expressément défendues, le dimanche, les œuvres serviles. La raison pour laquelle elles sont défendues par Dieu et par l'Eglise, qui ne fait d'ailleurs qu'interpréter la volonté de Dieu, c'est qu'en inclinant l'homme vers les choses matérielles, elles l'empêchent plus spécialement de s'occuper de Dieu, de son âme et de son salut. Elles contribuent en effet à le faire vivre surtout de la vie des sens et par conséquent à lui faire oublier la vie de l'âme; elles attachent son attention aux créatures matérielles et la détournent de Dieu et de l'âme; elles risquent de transformer l'homme en une machine faite pour produire des biens temporels et de lui faire perdre de vue son âme qui doit s'attacher aux biens spirituels.

Il y a cependant des œuvres serviles qui sont permises le dimanche. Ce sont celles qui sont indispensables aux besoins de l'homme le jour même : la préparation des repas, le soin des animaux domestiques, un rapide nettoyage de la maison. Ce qui peut être facilement renvoyé au lendemain demeure défendu.

Il est également permis de se livrer à des œuvres serviles en cas de nécessité grave, par exemple en cas d'incendie, d'inondation, d'accident. Si la nécessité n'est pas évidente, il y a lieu de demander la permission soit au confesseur, soit au curé de la paroisse. C'est le cas qui se présente pour la rentrée des récoltes, lorsque le temps est menaçant. Il y aurait cependant faute à travailler, même dans ces circonstances, si l'on avait négligé par paresse de terminer son travail les jours précédents.

Il y a faute légère ou faute grave à se livrer le dimanche à des œuvres serviles sans nécessité, selon que le temps qu'on y consacre est plus ou moins long. Sans vouloir fixer une limite rigoureuse, on admet qu'une heure de travail constitue une faute grave.

Certaines œuvres libérales ou communes peuvent être défendues indirectement, non pas parce qu'elles sont interdites par la loi, mais parce que le temps qu'on leur consacrerait empêcherait d'accomplir les actes de religion commandés, par exemple un voyage d'agrément ou une partie de chasse qui empêcherait d'assister à la messe.

Une erreur à éviter, c'est de croire que seules sont défendues les œuvres serviles qui procurent un gain. Même celles qui seraient accomplies par agrément ou distraction sont interdites.

—

Q. 231. — *Quels sont les travaux permis le dimanche ?*

R. — *Les travaux permis le dimanche sont : 1o ceux qui occupent surtout l'esprit ; 2o ceux qu'autorise un usage général ou qu'impose la nécessité.*

Sont permises le dimanche les œuvres libérales et communes, à condition qu'elles laissent le temps nécessaire aux actes de religion commandés.

L'usage général, c'est-à-dire l'habitude qu'ont toutes les personnes (ou du moins un très grand nombre de personnes) de tous les pays de se livrer à certaines œuvres serviles, est considéré comme une autorisation de l'Eglise, car il s'agit là d'une pratique qu'elle ne peut pas ignorer et qu'elle aurait certainement défendue si elle l'avait considérée comme coupable.

Nous avons dit ce qu'il fallait penser des cas de nécessité. Ajoutons ici que l'intérêt général de la société peut autoriser certaines personnes à se livrer le dimanche à des œuvres serviles. Les transports par chemin de fer, par exemple, ne pourraient pas être supprimés ce jour-là sans de graves inconvénients.

—

Q. 232. — *Ceux qui font travailler le dimanche sont-ils coupables?*

R. — *Oui, ceux qui font travailler le dimanche sont coupables parce qu'ils méprisent la loi de Dieu et empêchent le prochain de l'observer.*

Commander sans nécessité une œuvre servile le dimanche à un domestique ou à un ouvrier, c'est lui commander de commettre un péché. Celui qui donne un ordre de ce genre porte la responsabilité du péché commis par autrui et doit s'en accuser en confession.

Autoriser un domestique ou un ouvrier à faire le dimanche un travail défendu, lorsque celui-ci s'offre de lui-même à le faire, c'est laisser commettre un péché que l'on pourrait empêcher; c'est aussi risquer un scandale, en laissant entendre qu'on n'attache pas grande importance au repos dominical ou en laissant supposer à d'autres que le travail a été commandé. La gravité de la faute peut varier selon les cas; mais en général il faut s'abstenir de donner l'autorisation.

Les bons chrétiens évitent de faire travailler les commerçants le dimanche, en achetant la veille les provisions nécessaires. Beaucoup fermeraient volontiers leur magasin le dimanche, s'ils étaient assurés de ne pas perdre leur clientèle. Il appartient aux catholiques de faciliter aux commerçants le repos dominical en s'abstenant régulièrement le dimanche de tout achat qui n'est pas indispensable.

Q. 233. — *Quel est l'acte de religion rigoureusement commandé le dimanche?*

R. — *L'acte de religion rigoureusement commandé le dimanche est l'assistance à la messe.*

Le troisième commandement de Dieu ordonne de sanctifier le dimanche « en servant Dieu dévotement, » sans désigner spécialement un acte de religion à accomplir. Mais l'Eglise, qui a reçu de son divin Fondateur la mission d'interpréter sa pensée et d'établir les lois particulières, fait au chrétien une obligation d'assister à la messe le dimanche. Elle a choisi parmi beaucoup d'actes de religion qu'elle aurait pu prescrire l'assistance à la messe, parce que la messe est de tous le plus excellent, le plus agréable à Dieu et le plus utile aux fidèles.

L'assistance à la messe le dimanche est obligatoire, sous peine de péché grave, pour toute personne qui n'en est pas légitimement dispensée. L'obligation commence avec l'usage de la raison et dure jusqu'à la mort.

Quelles sont les personnes légitimement dispensées de l'assistance à la messe du dimanche? Toutes celles qui ou bien sont dans l'impossibilité absolue d'y assister ou bien qui ne peuvent le faire sans un inconvénient sérieux. La maladie, un danger réel pour la santé si la température est rigoureuse, la nécessité de garder à la maison un malade ou un jeune enfant, la charité qui demande de secourir le prochain dans un danger pressant, en cas d'incendie par exemple, l'éloignement de l'église, etc., sont des motifs qui dispensent de l'assistance à la messe dominicale. Remarquons toutefois que certaines de ces raisons ne sont valables que dans les paroisses où l'on ne célèbre qu'une messe. Celui qui est chargé de la garde d'un malade ou d'un enfant peut, s'il y a deux messes dans sa paroisse, se faire remplacer pour assister à l'une d'entre elles. D'autres raisons varient d'importance avec les personnes, leur âge, leur état de santé. La distance excusante sera évidemment plus grande pour un jeune homme que pour un vieillard. La règle générale, c'est qu'il faut une raison, non pas très grave, mais sérieuse cependant, pour s'estimer légitimement dispensé

A quelle messe faut-il assister? L'Eglise ne l'a pas précisé. On remplit donc son obligation en assistant à une messe basse. Il est conseillé cependant de choisir de préférence la grand'messe, ou messe paroissiale, parce que c'est à celle là qu'est convoquée toute la grande famille des fidèles et parce qu'on y entend la parole de Dieu, qui rappelle les vérités utiles et qui facilite la sanctification de la journée.

Ceux qui sont légitimement dispensés d'assister à la messe du dimanche restent tenus de sanctifier le jour du Seigneur par des actes de dévotion. Ils sont libres de les choisir à leur gré, mais encore faut-il qu'ils en fassent assez pour satisfaire à la loi.

L'assistance à la messe ne doit pas être seulement physique, c'est-à-dire qu'il ne suffit pas d'être présent de corps à l'église pendant la célébration du saint sacrifice. Il faut encore y apporter des dispositions de l'esprit et du cœur (attention et prière), sans lesquelles on ne pourrait pas être censé avoir accompli un acte de religion.

On doit assister à la messe entière. Celui qui arriverait après l'offertoire ou quitterait avant la communion n'aurait pas satisfait au précepte. Celui qui par sa faute omet d'entendre le début de la messe (depuis les *Introibo* jusqu'au *Credo* inclusivement) ou la fin (depuis les ablutions jusqu'au dernier évangile) est coupable d'un péché véniel.

Q. 234. — *Quels sont les actes de religion recommandés le dimanche?*

R. — *Les actes de religion recommandés le dimanche sont l'assistance aux offices et surtout aux instructions, les bonnes lectures et les actes de piété ou de charité.*

Pour satisfaire au précepte, il suffit d'entendre pieusement la messe, mais il est bon d'ajouter à cet acte prescrit d'autres actes de religion, pour entrer davantage dans l'esprit de l'Eglise et mieux sanctifier le dimanche.

Les actes les plus recommandés sont ceux qui font l'objet d'un office public dans la paroisse : les vêpres ou complies, le chapelet, le salut du Saint-Sacrement. En assistant à ces offices, on donne le bon exemple aux autres fidèles et on mé-

rite la bénédiction promise par Notre-Seigneur à ceux qui se réuniront pour prier en commun.

Les instructions et les bonnes lectures qui aident à mieux connaître la religion et à la mieux pratiquer sont aussi très recommandables pendant la journée où il s'agit de s'occuper de Dieu et de son âme.

Enfin, si les différentes vertus sont excellentes en tout temps, c'est surtout le dimanche qu'un chrétien aura à cœur de les pratiquer, pour montrer qu'il n'entend pas seulement obéir à la lettre de la loi, mais encore à son esprit et faire du dimanche une journée vraiment sanctifiée, c'est-à-dire remplie de bonnes œuvres.

Ceux qui seraient dispensés de l'assistance à la messe pourront donc choisir parmi ces œuvres recommandées un certain nombre d'actes de piété qui leur permettront de suppléer le mieux possible à la messe involontairement manquée. Une excellente pratique consiste à s'unir d'intention au prêtre qui célèbre et aux fidèles qui entendent la messe en en récitant chez soi les prières.

Q. 235. — *Les divertissements honnêtes sont-ils permis le dimanche ?*

R. — *Oui, les divertissements honnêtes sont permis le dimanche, pourvu qu'ils n'empêchent pas de remplir les devoirs de religion.*

Les actes de religion ne peuvent occuper complètement la journée du dimanche, il reste un temps libre à occuper. On peut l'employer à des œuvres libérales : lecture, écriture, dessin, musique, etc., ou à quelque récréation convenable : pêche, chasse, jeu, représentations théâtrales, etc. Mais ces occupations permises ne doivent pas empiéter sur le service de Dieu. En cas de voyage d'agrément, d'excursion, en particulier, on veillera toujours à assurer au moins l'assistance à la messe et même la pratique de quelque autre acte de dévotion.

LES FÊTES DE L'ÉGLISE

XXXV

LES MYSTÈRES DU JEUDI SAINT

Rappelons les mystères augustes dont la fête du Jeudi Saint consacre le souvenir.

I

Le Mercredi Saint, Jésus ne monte pas à Jérusalem. Le jeudi, au matin, il envoie Pierre et Jean préparer tout ce qu'il faut pour la Pâque. On leur montre une grande salle, aux murs blancs, bien décorée. Au milieu, une vaste table basse dont un des côtés est garni de lits, à la romaine. Jésus vient dans ce lieu, qu'on appellera le Cénacle, avec les Douze, qui prennent place auprès de lui. Jean est à sa droite et il lui suffit de se pencher pour que sa tête repose sur le cœur de son bien-aimé Maître. Pierre est à côté de Jean.

Le cœur du Sauveur déborde de joie. Il va quitter ses disciples, mais il les a encore à ses côtés, pour la dernière fois. Il va clore ici la série de leurs entretiens de trois ans, leur parler à cœur ouvert, leur dire de ces choses intimes qu'on ne dit qu'au moment du départ, épancher son âme dans leurs âmes. Il leur dit : « J'ai désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec vous, avant de souffrir. »

Pourquoi cette solennité de paroles et d'attitude ? C'est qu'il veut leur laisser un souvenir de lui-même qu'ils n'oublieront jamais, qu'ils ne pourront pas oublier, ni eux, ni les fidèles, jusqu'aux âges les plus reculés. Il les quitte, mais il restera cependant avec eux, lui-même dans son corps, son sang, son âme et sa divinité, qui ne peut se séparer de son corps et de son âme.

Comment fera-t-il pour être au ciel et en même temps demeurer avec eux, à leur portée, pour leur parler toujours, les conseiller, les consoler ? Ceci, c'est le secret de la puissance divine. Mais il les aime tant qu'il ne peut se résigner à les abandonner comme de malheureux orphelins.

Tout à coup il se lève, dépose ses vêtements, prend lui-même un linge dont il se ceint, met de l'eau dans un bassin et appelle Pierre pour lui laver les pieds.

— Quoi ? s'écrie l'Apôtre, qui rougit et s'indigne de le voir s'abaisser ainsi, vous me laveriez les pieds ? Jamais !

— Tu ne sais pas en ce moment ce que je veux faire, lui dit doucement Jésus. Tu le sauras bientôt.

— Jamais ! jamais vous ne me laverez les pieds !

— Si je ne te lave les pieds, tu n'auras pas de part avec moi !

N'avoir point de part avec son bon Maître ! Pour Pierre il n'y a pas de malheur plus grand. Il se radoucit aussitôt et répond, ardent et empressé :

— Seigneur, non seulement les pieds, mais les mains et la tête !

— Ceux qui sortent du bain, dit Jésus, n'ont besoin de se purifier que de la poussière de leurs pieds, ils sont purs de toute souillure. Puis, pensant à Judas, il ajoute : « Vous êtes purs, mais pas tous. »

Quand il leur a lavé les pieds à tous, il leur explique l'acte qu'il vient d'accomplir, ainsi qu'il l'a promis à Pierre :

— Savez-vous ce que je viens de faire ? Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous dites bien : je le suis. Si donc moi, votre Maître et votre Seigneur, je vous ai lavé les pieds, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres, car je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez ce que je vous ai fait. Le serviteur n'est pas au-dessus du maître, ni l'envoyé plus grand que celui qui l'envoie. Vous serez bienheureux si vous comprenez ces choses, bienheureux si vous les faites.

Cette scène adorable, les plus grands saints ont tenu à la reproduire, tels Robert le Pieux, S. Louis, sainte Elisabeth de Hongrie, parce que dans ces pauvres dont ils lavaient les pieds, ils voyaient Jésus-Christ lui-même. L'Eglise, qui recueille tous les actes, toutes les traditions de son divin Maître, a recueilli celle-ci, et le Jeudi Saint les évêques lavent les pieds de douze pauvres qui représentent les douze Apôtres. Le Souverain Pontife lave les pieds à treize prêtres de treize nations différentes. Ce treizième prêtre serait un souvenir de la vie de S. Grégoire le Grand. Cet illustre Pape lavait chaque jour les pieds à douze pauvres qu'il admettait ensuite à sa table. Un jour, se présenta un treizième pauvre que personne n'avait vu entrer. « C'était un ange que

Dieu avait envoyé, afin qu'il témoignât, par sa miraculeuse présence, combien était agréable au ciel la charité de Grégoire [1]. »

II

La Cène était presque terminée quand Jésus lava les pieds à ses Apôtres. Il savait que l'heure était venue où il allait passer de ce monde à son Père. Il savait aussi que « le Père lui a tout remis entre les mains, qu'il est sorti de Dieu et qu'il retourne à Dieu. » Il savait enfin que Satan avait mis dans le cœur de Judas le projet de livrer son Maître. Mais, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin. La pensée du traître ne le détourna point de ses augustes desseins d'amour.

Or voici comment il les aima « jusqu'à la fin, » jusqu'à l'extrême. Les Apôtres s'étaient remis à manger pour achever le festin. Savaient-ils que Jésus allait instituer la Sainte Eucharistie ? Le Maître leur avait-il rappelé sa promesse de Capharnaüm : « Le pain que je vous donnerai, ce sera ma chair pour la vie du monde. Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage » (Jo., VI, 52, 56) ? L'Evangile ne nous le dit pas, mais comment l'auraient-ils oublié ? Car beaucoup de disciples s'étaient séparés de Jésus alors, scandalisés par ces paroles. Eux, au contraire, cette promesse avait fait palpiter d'amour leurs cœurs. Ils ne la comprenaient pas, ils ne savaient point comment Jésus la tiendrait, ni de quelle manière il leur donnerait sa chair et son sang, mais ils étaient habitués aux miracles, à ses surprises divines. Cette promesse ne leur avait-elle pas été faite le lendemain du jour où le Sauveur avait nourri cinq mille hommes avec cinq pains d'orge et deux poissons ?

Tout à coup, les traits du Maître s'animèrent d'une expression divine. Il prit du pain, le bénit, le rompit, le leur donna en disant : « Prenez et mangez. Ceci est mon corps, qui sera livré pour vous. » (Matth., XXVI, 26 ; I Cor., XI, 24). « Faites ceci en mémoire de moi. » (Luc, XXII, 19).

Jamais paroles ne furent plus claires, précises, nettement affirmatives que celles-ci. Quand le Verbe dit : « *Fiat lux !* Que la lumière soit faite ! » elle se produisit aussitôt, mais elle n'était pas produite auparavant. Ici Jésus dit : « Ceci est mon corps. » Ce n'est plus du pain qu'il présente à ses Apôtres, c'est son corps. Il n'y a aucun doute, aucun subterfuge où l'erreur puisse se réfugier. Nier la réalité de ces paroles, c'est nier le langage humain, l'expression de la pensée humaine. Si ceci n'est pas vrai, clair d'une aveuglante clarté, aucune parole humaine n'est vraie ni claire.

Les Apôtres regardaient, écoutaient, saisis. Aucun d'eux n'eut la pensée de révoquer en doute la parole de Jésus, la réalité qu'il affirmait : « Ceci est mon corps. » Et c'est dans un silence d'adoration, de reconnaissance et de foi qu'ils reçurent le corps du Sauveur. Comment exprimer leur joie, leur action de grâces, leur ferveur, leur amour pour le divin Maître qui accomplissait ainsi sa solennelle promesse, en changeant par sa parole toute-puissante ce pain en son corps ?

« Puis il prit le calice, rendit grâces et le donna à ses Apôtres en disant : « Buvez-en tous, ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour beaucoup en rémission de leurs péchés. »

Dans le calice, sous l'espèce du vin, il y avait donc le sang de Jésus, comme sous l'espèce du pain il y avait son corps.

Il ajouta : « En vérité, je ne boirai plus de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai de nouveau avec vous dans le royaume de mon Père. » (Matth., XXVI, 29). « Pour vous, toutes les fois que vous le boirez, faites-le en mémoire de moi. » (I Cor., XI, 25).

Ce sang divin sera répandu pour tous, mais tous ne voudront pas en profiter, le recevoir et le boire pour la rémission de leurs péchés et pour leur salut. Ils ont passé à côté du remède, à côté de l'aliment des forts et n'ont pas consenti à s'en fortifier contre leurs passions. La miséricorde de Dieu s'est présentée à eux, et ils l'ont refusée. Eux seuls sont coupables. Mais il est doux de penser que beaucoup du moins seront purifiés par le sang de Jésus-Christ.

Voilà donc la Sainte Eucharistie instituée. Jésus a vraiment aimé ses Apôtres jusqu'à l'extrême. Il restera avec eux. S'il retourne au ciel, ils l'en feront descendre à leur gré, car ils sont prêtres. Leur bon Maître leur a dit : « Faites ceci en mémoire de moi. » Il le leur a même dit deux fois. Il leur a donc donné le pouvoir de renouveler le mystère de la Cène et de transmettre ce pouvoir, afin que, jusqu'à la fin des siècles, les hommes puissent se nourrir de sa chair et s'abreuver de son sang. Ainsi le fidèle recevra le corps et le sang du Christ, mais comme le Christ est ressuscité et vivant, il recevra aussi son âme et sa divinité. Enfin, comme le Fils est inséparable du Père et du Saint-Esprit, le chrétien, quand il communiera, recevra toute la Sainte Trinité, qui viendra habiter en lui et y faire sa demeure. C'est l'homme en quelque sorte déifié, élevé à des hauteurs redoutables, avec de doux et célestes privilèges que nous envient même les anges.

Jésus venait d'achever son œuvre auguste, de pourvoir à l'avenir surnaturel de ses enfants, de leur assurer pour eux et à jamais sa vie divine et immortelle. Il aperçut alors Judas et ne se défendit point de pousser ce cri de douleur, où il entrait encore de la miséricorde : « Voici la main du traître qui est avec moi à cette table. Le Fils de l'homme s'en va, selon les décrets célestes. Mais malheur à celui qui le trahit ! » (Luc, XXII, 12).

Un traître parmi eux ? Les Apôtres en frémirent d'horreur. Sur le désir de Pierre, Jean, qui reposait sur le cœur de son bon Maître, lui demanda : « Seigneur, qui est-ce ? » — « C'est celui, répondit Jésus, à qui je vais présenter ce morceau de pain trempé. » Judas le reçut, et Satan entra en lui. »

— « Ce que tu fais, fais-le vite, » lui dit Jésus. Jean seul comprit. Judas sortit. « Il faisait nuit. »

Mais nous, dans cette heureuse fête, nous qui aimons Jésus-Christ, nous ne goûterons que la douceur de son amour, et nous demeurerons, comme le disciple bien-aimé, penchés sur son cœur, source de toutes les clartés et de toute félicité.

XXXVI

LES CÉRÉMONIES DU JEUDI SAINT

Tous les offices de la Semaine Sainte sont imposants, avec une variété infinie de symboles, de souvenirs et d'enseignements. Ils commencent le soir par

[1] Dom Guéranger, *La Passion*.

le chant des Matines et des Laudes, qu'on appelle *Ténèbres*.

I

Le mercredi soir donc, les fidèles se rendent à l'église, qui est vaguement éclairée par la lumière d'un jour mourant et qui se remplit d'ombre. Au sanctuaire, on a placé un vaste chandelier triangulaire où quinze cierges sont allumés. Sur l'autel brillent six lumières qui étincellent dans la nuit naissante.

L'office commence sans préambule. « *Zelus domus tuæ comedit me.* Le zèle de votre maison m'a dévoré et vos injures, Seigneur, tombent aussi sur moi. » La psalmodie est sobre, le chant sévère. Chaque psaume se termine brusquement, sans *Gloria Patri,* et l'on éteint une lumière. C'est comme une étoile d'espérance qui disparaît, cédant un peu plus de place à la nuit envahissante.

Les psaumes racontent la Passion du Sauveur, les sentiments de douleur qui lui déchirent l'âme. Il faudrait les méditer tous : ils respirent une peine, une terreur, une souffrance inénarrable, avec une espérance pourtant qui ne s'éteint point. Les leçons, chantées sur un mode simple et triste, sont tirées des Lamentations de Jérémie. Elles pleurent sur Jérusalem, ravagée par les Assyriens, et sur son peuple emmené en captivité, sur la cité sainte devenue ensuite la cité déicide et maudite. Son crime, c'est d'avoir abandonné son Dieu d'abord, puis de l'avoir crucifié.

Jérusalem, c'est l'image de l'âme infidèle et ingrate qui ne veut pas revenir à Dieu. Les voix fraîches qui chantent ces douloureuses leçons font encore ressortir sa misère et ses malheurs, sa solitude, sa désolation.

Les répons parlent de la tristesse, des appréhensions du Sauveur. Parfois c'est le peuple qui prend la parole, comme le chœur antique dans les drames grecs, qui expose et redit la pensée de tous : « Nous l'avons vu. Il n'avait ni éclat ni beauté, il était méconnaissable. C'est lui qui porte nos péchés et qui souffre pour nous. Il a été percé pour nos iniquités, et nous avons été guéris par ses blessures. »

La voix des Pères de l'Eglise commente ces idées. S. Augustin explique les méchancetés des mauvais juges et des bourreaux : « N'allez pas croire que les méchants sont dans ce monde pour rien et que Dieu ne tire aucun bien d'eux. Dieu les laisse vivre ou bien pour qu'ils se corrigent, ou bien pour qu'ils exercent les bons. »

Les Laudes débutent par le *Miserere,* le psaume que David composa après son double crime et qui n'est qu'un long cri de repentir. Plus loin, c'est le cantique de Moïse après le passage de la Mer Rouge. C'est un cantique de délivrance, qui rappelle aussi aux catéchumènes que la fontaine baptismale sera pour eux la Mer Rouge dans laquelle seront lavées, ensevelies toutes leurs iniquités ; c'est un chant de triomphe, dont la pensée principale reviendra souvent sur les lèvres de l'Eglise après la régénération de ses enfants : *post transitum Maris Rubri.*

L'antienne de *Benedictus* nous fait tressaillir de honte et d'indignation, au souvenir du traître. « *Traditor autem dedit eis signum.* Le traître leur avait donné ce signal : Celui que j'embrasserai, c'est lui, arrêtez-le. »

Alors il ne reste plus qu'un seul cierge allumé sur le grand chandelier. Le cérémoniaire le prend pendant le chant du *Benedictus.* Ensuite il va le placer derrière l'autel sans l'éteindre, pendant qu'on récite à genoux le *Pater* et le *Miserere.* Ce cierge, dont la lumière immobile troue les ténèbres, ressemble à un œil brillant qui scrute les consciences, dont le repentir s'exhale dans les paroles du Psalmiste broyé par l'affliction.

Enfin le prêtre dit lentement, gravement : « Regardez, Seigneur, cette famille pour laquelle N.-S. Jésus-Christ n'a pas craint de se livrer aux mains de ses ennemis et de subir le supplice de la croix. »

Le cierge reparaît pour présider à la sortie des fidèles, car l'office est terminé. Un bruit sourd et discret se fait entendre ; à ce signal la foule se lève et s'écoule silencieuse, l'âme pleine de saintes pensées.

Cette extinction successive des cierges est très impressionnante. On croit voir les Apôtres qui abandonnent tour à tour Jésus-Christ. Il reste seul, mais il brille toujours de sa lumière indéfectible. Et quelle belle prière que celle qui couronne ce drame divin !

II

Autrefois, le Jeudi Saint, on célébrait trois messes solennelles. La première était précédée de la Réconciliation des Pénitents.

Ils étaient là, à la porte de l'église, en habits pauvres et négligés, la barbe inculte, les cheveux tombants. Ils attendaient. L'évêque priait dans le sanctuaire, récitant les psaumes de la Pénitence. Trois fois il leur députait des clercs pour leur dire, la première fois : « Je vis, dit le Seigneur, je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. » La seconde : « Le Seigneur dit : Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche. » La troisième : « Levez vos têtes, votre rédemption approche ! »

Puis le Pontife se rendait auprès d'eux, s'asseyait sur un siège, le visage tourné vers eux, et écoutait l'archidiacre qui intercédait en leur faveur. Les pénitents étaient prosternés. L'archidiacre disait que le moment était venu « de remplacer les mauvais plants par de bons plants nouveaux. » Il ajoutait : « Voyez vos serviteurs qui ont transgressé les commandements célestes. Les voici maintenant humiliés et la face contre terre. Ils ont eu confiance dans la parole de l'Evangile : « Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés ! » Ils ont mangé le pain de la douleur et arrosé leur couche de leurs larmes. »

L'évêque se laissait toucher : « Venez, mes enfants, disait-il, venez, écoutez-moi. Je vous enseignerai la crainte du Seigneur. » Le peuple priait, et le chœur chantait en son nom : « Approchez du Seigneur et recevez la lumière, et vos visages ne seront plus couverts de confusion. »

Alors les pénitents se levaient, se jetaient aux pieds du Pontife, pendant que l'archidiacre continuait d'implorer : « Faites que ces hommes soient rapprochés de Dieu, qu'ils triomphent de l'auteur de leur mort et qu'ils jouissent du bonheur de plaire au Seigneur dans la terre des vivants. »

« Savez-vous s'ils sont dignes d'être réconciliés ? » demandait l'évêque. — « Oui, je sais et j'atteste qu'ils sont dignes. »

Alors le Pontife prenait l'un d'eux par la main. Celui-ci donnait la main à son compagnon, et tous de même. Ils formaient ainsi comme une longue chaîne qui se dirigeait vers le sanctuaire et se prosternait au pied du trône de l'évêque. Le chœur chantait : « Je vous le dis, il y a de la joie parmi les anges de Dieu, même pour un seul pécheur qui fait

pénitence. » Après de nombreuses oraisons, le prélat étendait la main sur eux, les déliait de leurs péchés, les arrosait d'eau bénite et les parfumait d'encens : « Levez-vous, vous qui dormez, s'écriait-il. Levez-vous d'entre les morts et le Christ sera votre lumière. » Ils se levaient, allaient revêtir des vêtements d'allégresse et venaient s'asseoir à la Table sainte, avec les autres fidèles.

La seconde messe du Jeudi Saint était accompagnée de la consécration des Saintes Huiles. Cette bénédiction se fait encore dans les cathédrales. La première huile que l'on consacre, c'est l'*huile des malades,* pour le sacrement de l'Extrême-Onction. La plus noble est le *saint chrême,* dont on fait une onction à l'enfant au baptême. L'eau donne la naissance divine, le saint chrême la force. A cette huile sainte l'évêque mêle du baume, afin que le chrétien porte partout avec lui « la bonne odeur de Jésus-Christ. » (II Cor., II, 15). Le saint chrême sert pour le sacrement de confirmation, la consécration des évêques, des calices, la dédicace des églises, la bénédiction des cloches.

La troisième huile est l'*huile des catéchumènes,* dont on fait une onction au catéchumène et à l'enfant, avant de le baptiser, sur la poitrine et entre les épaules. On l'emploie aussi à l'ordination des prêtres pour l'onction des mains.

Très solennelle, cette triple bénédiction devant douze prêtres en ornements sacerdotaux, sept diacres et sept sous-diacres, sous les yeux du peuple.

Avant de chanter le *Pater,* l'évêque descend de l'autel pour bénir l'huile des malades, puis il remonte et continue la messe.

Après qu'il a distribué la sainte communion au clergé, il se rend à la table où sont déposées les deux autres ampoules. Il commence par le saint chrême, bénit le baume, puis l'huile, sur laquelle il souffle trois fois en forme de croix. Ce souffle est le symbole de la vertu du Saint-Esprit. Les prêtres l'imitent. Il exorcise l'huile, et dans une préface magnifique il célèbre la dignité du chrême, cette huile, dit le Psalmiste, « qui doit rendre la joie à notre visage » et qui vient de l'olivier dont la colombe a apporté un rameau, symbole de la paix rendue à la terre après le déluge. Il mêle le baume à l'huile et chante : « O saint chrême, je te salue ! *Ave, sanctum chrisma.* » Les prêtres le saluent à leur tour de la même formule.

Enfin il bénit par des cérémonies semblables l'huile des catéchumènes et la salue en chantant : « Salut, ô huile sainte. *Ave, sanctum oleum.* » Les prêtres redisent le même salut avec respect, avec la foi qui leur montre ces éléments symboliques revêtus d'une vertu surnaturelle. Puis les diacres portent les deux ampoules couvertes, l'une de soie blanche, l'autre de soie verte, à l'endroit honoré où elles doivent être conservées. Les fidèles suivent avec attention tous ces détails, écoutent ces chants, et leur foi en est fortifiée. C'est pour leurs enfants, pour eux, pour leurs mourants, que l'Eglise prépare ces précieuses huiles, fortifiantes et consolatrices. Fortunat les a chantées dans une hymne pieuse qui revêt un caractère triomphal : « *O Redemptor, sume carmen temet concinentium.* »

XXXVII

LA MESSE DU JEUDI SAINT

Nous n'avons gardé que la troisième messe du Jeudi Saint.

L'église est parée comme aux grands jours de fête. On remarque dans une chapelle un magnifique reposoir avec une profusion de verdure fraîche et de fleurs nouvelles. C'est là qu'après la messe le prêtre portera en procession la Sainte Eucharistie. Car il a préparé deux hosties, dont il gardera l'une dans un calice qui restera exposé, comme sur un trône brillant, à la piété des fidèles.

I

La messe commence. L'Introït chante les gloires de la croix : « Il faut nous glorifier dans la croix de N.-S. Jésus-Christ. En lui est notre salut, notre vie et notre résurrection. Par lui nous sommes sauvés et délivrés. Que Dieu ait pitié de nous et qu'il nous bénisse ; qu'il fasse luire sur nous la lumière de son visage et qu'il ait pitié de nous. »

Pas de *Gloria Patri,* car cette superbe solennité garde dans sa joie des traces de deuil. Après le *Kyrie,* le prêtre entonne le *Gloria in excelsis.* Toutes les cloches s'ébranlent, dominant la voix des chantres à qui elles font un splendide et triomphal accompagnement. Puis elles se taisent ; la clochette même de l'autel est cachée et ne se fera plus entendre jusqu'à l'annonce de la Résurrection. Ce silence serre les cœurs qu'avaient réjoui ces douces harmonies. La tristesse plane sous les voûtes qui ont cessé de vibrer et qui se mettent à l'unisson du deuil de l'Eglise.

Dans la Collecte, la liturgie met en regard « Judas qui a reçu la punition de son crime » et « le bon larron qui a eu la récompense de sa confession. » Elle nous rappelle que, pour avoir part à la gloire de la résurrection, il faut être pur, apporter pour la réception du corps du Sauveur une conscience exempte de souillure. Car c'est aujourd'hui l'anniversaire de l'institution de la Sainte Eucharistie, et l'Apôtre nous rappelle les circonstances précises de ce grand acte.

« J'ai appris du Seigneur lui-même ce que je vous ai enseigné, savoir que le Seigneur Jésus, dans la nuit où il fut livré, prit du pain et, ayant rendu grâces, le rompit et dit : « Prenez et mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour vous. Faites ceci en mémoire de moi. » Il prit de même le calice après le repas, en disant : « Ce calice est la nouvelle alliance dans mon sang. Toutes les fois que vous le boirez, faites ceci en mémoire de moi. » Car toutes les fois que vous mangerez ce pain et boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. Ainsi donc celui qui mangera ce pain ou qui boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur. » (I Cor., XI).

Chez les Corinthiens il y avait eu sans doute de graves abus dans leurs agapes, c'est pourquoi l'Apôtre les adjure, eux et les chrétiens de tous les siècles, de bien purifier leurs consciences et de « s'éprouver eux-mêmes, » avant de manger de ce pain céleste et de boire de ce précieux calice.

Le Graduel nous parle de nouveau du Christ qui s'est fait obéissant jusqu'à la mort, et quelle mort ! la mort de la croix.

Puis l'Evangile nous retrace la scène où le Sauveur a lavé les pieds de ses Apôtres. L'intention évidente de l'Eglise, en nous faisant entendre cet admirable récit, c'est de nous pénétrer de la pensée qu'il faut être très pur pour recevoir la Sainte Eucharistie. L'âme ne doit plus garder que des fautes légères.

Purifiée dans le bain de la confession, il ne lui reste que les traces de la poussière qui s'attache aux pieds, mais pour tout le reste elle est immaculée.

Quelle grâce, quel honneur de recevoir le Pain de vie ! C'est le don magnifique de Dieu, ainsi que le proclame l'Offertoire : « La droite du Seigneur a signalé sa puissance ; la droite du Seigneur m'a élevé en gloire. Non, je ne mourrai pas, mais je vivrai et je raconterai les œuvres du Seigneur. »

Le pain de vie reçu avec amour dans une âme sanctifiée ne peut produire que des fruits de vie, et quels beaux cantiques montent de cette âme qui se rappelle les immenses bienfaits de Dieu et les grandes choses que Dieu a faites en elle et pour elle ! Mais la grande chose de ce jour, c'est le sacrifice divin institué par Jésus-Christ la veille de sa mort, et que nous continuons d'offrir « par une fidèle tradition. » (Offertoire).

Le prêtre alors chante la Préface de la Croix, mais la clochette n'annonce plus de sa voix cristalline le *Sanctus*, ni la consécration, ni la communion ; elle est remplacée par d'autres sons où plus rien ne chante, secs et lugubres comme des sanglots.

Quand les fidèles ont communié, le chœur leur redit la grande leçon de la charité : « Le Seigneur Jésus, quand il eut fait la Cène avec ses disciples, leur lava les pieds et leur dit : « Savez-vous ce que je viens de vous faire, moi votre Seigneur et Maître ? Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme moi. »

II

La messe est terminée, mais non les cérémonies touchantes qui lui servent de couronnement. Le prêtre prend la Sainte Hostie qu'il a réservée et la porte en procession au reposoir, gracieux comme une corbeille de fleurs et triste comme un tombeau, où il doit reposer. Elle n'est pas dans le brillant ostensoir de la Fête-Dieu, mais cachée sous un voile dans un calice. Le chœur chante le *Pange lingua :* « Redis, ô ma langue, le mystère du corps glorieux et du précieux sang que le Roi de gloire, fils de la plus généreuse des mères, a répandu pour la Rédemption du monde. » Tous les fronts se courbent et tous les cœurs prient dans un silence impressionnant.

Le célébrant retourne au sanctuaire et récite les vêpres, dans une psalmodie simple et sans inflexion. Les psaumes racontent la foi du Christ, le calice de salut qu'il a préparé pour son Eglise, les calomnies dont il a été victime, les persécutions de l'homme mauvais : *Eripe me, Domine, ab homine malo ;* les pièges qui lui ont été tendus, enfin les justes qui attendent son triomphe : *Me exspectant justi.* L'antienne de *Magnificat* rappelle le grand mystère du jour : « Pendant le repas, Jésus prit du pain, le bénit, le rompit et le donna à ses disciples. »

Le *Miserere* termine les vêpres avec la répétition de l'antienne *Christus factus est.* Les fidèles, en toutes ces cérémonies parlantes, ont senti se raviver leur foi et leur charité.

Ensuite le prêtre procède au dépouillement des autels. L'autel est la figure de Jésus-Christ ; on enlève les nappes, les dentelles, tous les ornements, comme les bourreaux du Sauveur lui ont enlevé tous ses vêtements, même la robe sans couture que lui avait tissée sa sainte Mère. L'autel apparaît nu et triste. Le tabernacle est vide, l'Hôte divin qui l'habitait n'y est plus. Le sacrifice est suspendu, il ne sera repris que quand Jésus ayant triomphé de la mort reparaîtra ressuscité, vivant, glorieux. Jusque là l'Eglise pleure sur son tombeau ; elle ne se console pas de la mort de son Epoux. Et pendant que le prêtre dépouille les autels de leurs ornements et laisse la pierre nue exposée aux regards, elle reprend le psaume des Rameaux, *Deus, Deus meus, respice in me,* où sont énumérés tous les tourments, toutes les humiliations, toutes les douleurs du Christ pendant sa Passion : « Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os. Ils se sont partagé mes vêtements et ont tiré ma robe au sort... »

On lave ensuite les autels dépouillés, en y versant du vin et de l'eau qu'on étend avec des branches d'hysope, symbole de l'âme que le vin de l'Eucharistie a rendue plus blanche que la neige. La désolation règne dans le temple, sauf dans ce coin fleuri où Jésus s'est réfugié, où les fidèles vont toute la journée s'empresser de le consoler dans sa solitude, en méditant sur ses souffrances et sur l'amour infini qui l'a conduit pour nous sur le Calvaire.

Dans les cathédrales, ainsi que nous l'avons dit, l'évêque lave les pieds à douze pauvres. Pendant qu'on redit l'Evangile qui raconte comment Jésus lava les pieds des Apôtres, lui aussi se ceint d'un linge, il s'agenouille ensuite devant chacun des pauvres, lui lave le pied et le baise. Pendant ce temps, le chœur chante : « *Mandatum novum do vobis.* Je vous donne un commandement nouveau, c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés, dit le Seigneur. — Heureux ceux dont la voie est pure et qui marchent dans la loi du Seigneur. »

Cette cérémonie s'appelle le *Mandatum,* du premier mot de l'antienne.

C'est l'Evangile en action. Jésus a dit en effet : « Que celui qui est le plus grand parmi vous soit comme le plus petit. Quel est le plus grand de celui qui est à table ou de celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table ? Eh bien ! je suis au milieu de vous comme celui qui sert. » Le Pontife ne s'abaisse pas en servant, il s'élève au contraire jusqu'à l'exemple donné par Jésus-Christ. Le peuple est toujours frappé par cette scène d'humilité et de fraternité. La religion ne méprise pas, ne foule pas le pauvre ; elle l'exalte au contraire, parce qu'il ressemble davantage à Jésus-Christ qui est né et mort comme le plus pauvre, le plus affligé des hommes.

Le chœur chante ensuite ce cantique d'amour : « Là où sont la charité et l'amour, là est Dieu. C'est l'amour de Jésus-Christ qui nous a rassemblés. Réjouissons-nous et goûtons en lui de saintes délices. Craignons et aimons le Dieu vivant. Et aimons-nous d'un amour sincère. Là où sont la charité et l'amour, là est Dieu. Nous sommes réunis dans une même assemblée, gardons-nous de ce qui pourrait diviser les cœurs. »

Comme les âmes sont touchées et réconfortées qui ont entendu ces sublimes enseignements !

IMPRIMATUR

Lingonis, die 24 januarii 1934.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

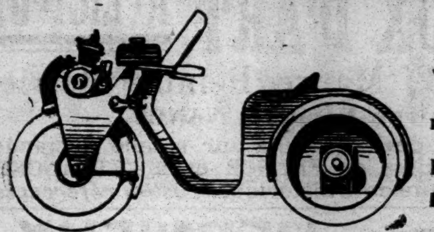

Enfin !

Voici le véhicule automobile souhaité par MM. les Ecclésiastiques.

Prix abordable **2.990** fr.

Consommation : 2 litres 1/4 aux 100 kilomètres.
Tenue de route, Stabilité admirable.
Confort : Suspension par 3 roues indépendantes.
Protection : Pare-brise, Pare-jambes.
Vitesse max. : 50 kilom. — Vitesse moyenne : 30/35.

Tricyclecar BROOKLYN
106, rue de la Jarry, VINCENNES (Seine).

Décors & accessoires pour
THÉATRES ARTIFICES MASQUES
DRAPEAUX **FÊTES** POSTICHES INSIGNES
GUIRLANDES
ILLUMINATIONS **KERMESSES**
Etab^ts André FALLON, Ligny-en-Barrois (Meuse).
TARIF N° 1 SUR DEMANDE.

CARTES SUR TABLE

Sonnerie impeccable
Grande sécurité de fonctionnement
Dépense de courant infime
Service d'entretien annuel
Garantie de 5 ans
Prix modérés — Facilités de paiement

BACH est seul à vous garantir tous ces avantages.

Eglises installées 235 | Sonneries électriques de Cloches BACH — — — METZ.

HORLOGERIE - PENDULERIE
Bijouterie — Orfèvrerie
ALLIANCE HORLOGERE — R. C. Besançon 29
E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15
Catalogue franco sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon.

Bons du Trésor 5 %

Depuis le 4 courant, l'Etat procède à l'émission d'une nouvelle tranche de 3 milliards de Bons du Trésor ; l'intérêt de ces titres est de 5 %.

Le prix d'émission est de francs **975** par titre de francs 1.000.

Paiement des coupons le 5 janvier et le 5 juillet.

— Ces Bons sont remboursables au gré du souscripteur à des taux différents : le 5 janvier 1939 à 100 %, le 5 janvier 1944 à 105 %, le 5 janvier 1949 à 110 %.

L'Etat s'est réservé la faculté de rembourser ces Bons à partir du 5 janvier 1939 et suivant les mêmes échéances ci-dessus au même taux.

VINS DE MESSE

La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.

Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).

Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté

S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

LA VOIX DES CLOCHES

MARQUE DÉPOSÉE

assure électriquement les sonneries des
Volées, Tintements, Carillons, Angelus automatiques.
GARANTIES ABSOLUES DE BON FONCTIONNEMENT
Sérieuses références. — Appareils brevetés S. G. D. G.
A. FARNIER, Ingénieur spécialiste
VELARS-sur-OUCHE (Côte-d'Or).

ARTERIO-SCLEROSE
Les "Gouttes Spencer" végéto-sulfurées (30 f. 65 p. 1 mois) abaissent la tension de 3 à 6 degrés sans régime.
DIABETE et PETROLE
Les Capsules de "Pétrolex" (240 p. 1 mois, 40 f.) remplacent l'insuline et guérissent sans régime.
Notices grat. Lab. des Phocéens, NICE (A.-M.)
Remise 30 % à MM. les Membres du Clergé

Le plus grand choix de DUPLICATEURS et fournitures pour **POLYCOPIE**
Appareils spéciaux pour Bulletins paroissiaux.
Occasions intéressantes en duplicateurs rotatifs et machines à écrire des meilleures marques.
H. HUSSON, à Blevaincourt (Vosges).

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN

Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.

Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1838.

12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)

ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE

Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées,
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

HARMONIUMS EN TOUS GENRES

Maison fondée en 1839

Les PETITS-FILS de M^ce KASRIEL

6, Rue Tolain, PARIS (20e). — R. C. Seine 163.528

Harmoniums pour Salons et Chapelles. Nouveau système à air aspiré (genre américain) avec ou sans expression.
Modèles portatifs pliants pour Missionnaires. Demandez le Catalogue n° 200.
Modifications spéciales pour Colonies. Conditions particulières pour les Membres du Clergé